

RECHERCHE, FORMATION ET EXPERTISE SUR DES TERRAINS 'EMPÊCHÉS' OU 'ENTRAVÉS' -PRATIQUES, MÉTHODES ET NOUVELLES RESSOURCES-

DATA PAPER #1 – Décembre 2024

Delphine Allès, Professeure des universités en science politique, Inalco

Louise Perrodin, Post-doctorante « terrains empêchés », Inalco

Résumé

Ce *data paper* présente les premiers résultats d'une enquête lancée par l'Inalco en 2024 sur l'évolution des contraintes et des pratiques de recherche en terrains "empêchés" ou "entravés". L'étude, basée sur les réponses de plus de 400 chercheurs, révèle que 80% des répondants font face à des restrictions d'accès à leur terrain. Elle met en lumière l'enchevêtrement des contraintes (politico-administratives, sécuritaires, diplomatiques, conjoncturelles), l'importance cruciale du temps long dans la recherche et celle du croisement des méthodes. Les difficultés d'accès transforment significativement les pratiques de recherche, mais aussi leurs résultats. Elles augmentent les coûts et créent de nouvelles formes d'interactions avec les partenaires locaux. Dans ce contexte, deux évolutions apparaissent cruciales pour maintenir et renouveler l'expertise sur ces terrains : la formalisation des méthodes de collecte, d'analyse et de fiabilisation des données recueillies à distance, et la systématisation des formations aux enjeux liés aux contraintes ainsi qu'à la méthodologie, à l'éthique et au traitement des données. Les résultats soulignent l'urgence d'adapter le soutien institutionnel ainsi que les dispositifs de formation et d'accompagnement pour maintenir l'expertise aréale sur les terrains contraints.

Abstract

This data paper presents the initial findings of a survey launched by Inalco in 2024 on the evolution of constraints and research practices in "constrained" or "hindered" field research sites. The study, based on responses from over 400 researchers, reveals that 80% of respondents face field access restrictions. The analysis highlights the overlapping nature of these constraints (political-administrative, security-related, diplomatic, conjunctural) as well as the crucial importance of long-term and mixed research methods. Access difficulties significantly transform research practices, as well as research results. They increase costs and create new forms of interactions with local partners. The study identifies two major needs, crucial for maintaining and renewing expertise in these fields: the formalization of methods for collecting, analyzing, and ensuring the reliability of remotely gathered data, and the systematization of training on issues related to constraints as well as methodology, ethics, and data processing. The results emphasize the urgency of adapting both institutional support and training and support mechanisms to preserve area expertise in constrained fields.

Table des matières

I/ Cartographie des entraves à l'accès au terrain	5
1/ La superposition des contraintes en terrains empêchés	6
2/ Temporalité et ressources personnelles : des conditions déterminant la recherche	9
II/ Adaptations des chercheurs et mutations de la recherche	13
1/ L'évolution des modalités d'accès aux données de recherche : coûts croissants et nouvelles interdépendances	15
2/ Des effets sur la substance de la recherche : les défis du maintien de l'expertise sur certaines aires	17
III/ Pérenniser l'expertise aréale : ressources et besoins	20
1/ Renforcer le soutien institutionnel à la recherche sur des terrains sensibles	20
2/ Méthodes et formations : vers une formalisation de la recherche sur des terrains empêchés ou entravés	23
Conclusion	34
Annexe 1. A distance ou sur place, mieux former et accompagner les recherches sur des terrains « empêchés » ou « entravés » : synthèse des préconisations	36
Annexe 2. Analyse de la représentativité de l'enquête : focus sur le profil des répondants	38
Annexe 3 : Données quantitatives de l'enquête	41

Lancée en février 2024, l'enquête « Recherche, formation et expertise sur des terrains "empêchés" ou "entravés" : pratiques, méthodes et nouvelles ressources »¹, visait à éclairer l'évolution des pratiques, des méthodes d'enquête et des formations à la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) dans des contextes où l'accès physique au terrain et la collecte de données *in situ* sont jugés essentiels par les chercheurs tout en étant « compliqués », « empêchés » ou « entravés » par diverses circonstances. L'enquête partait d'une préoccupation simple : comment préserver et renouveler l'expertise en études aréales face aux restrictions rencontrées par un nombre croissant de chercheurs sur leurs terrains de spécialisation ? Plus spécifiquement, comment former une nouvelle génération de chercheurs dans des domaines aussi importants que les études russes, iraniennes ou sahéliennes, parmi de nombreux autres exemples, lorsque les étudiants et jeunes chercheurs ne sont pas assurés de pouvoir se rendre sur place pendant toute la durée de leur formation – et probablement davantage ?

¹ Enquête rédigée et diffusée dans sa version initiale par Delphine Allès, Ayrton Aubry et Emilija Pundziute-Gallois, <https://www.inalco.fr/actualites/enquete-internationale-destination-des-chercheurs-en-etudes-areales> (lien consulté la dernière fois le 9 décembre 2024).

Ces questions sont loin d'être inédites : les contraintes en matière d'accès au terrain ou aux données ont par exemple marqué la carrière de générations de chercheurs sur le monde soviétique ou la Chine. Elles se trouvent néanmoins intensifiées, depuis une dizaine d'années, par l'élargissement du nombre de zones simultanément concernées, par la diversification et par la combinaison des modalités de ces restrictions. Le perfectionnement des techniques permettant de collecter des données à distance – comme d'en mesurer les limites – invite également à renouveler les réflexions sur la combinaison des méthodes. Cette enquête reposait sur la prémisse selon laquelle le fait de pouvoir mener une recherche qualitative *in situ* constitue une condition nécessaire à toute bonne recherche en SHS – perspective hégémonique dans le champ français en sciences sociales mais sensiblement moins répandue dans d'autres contextes, et soulevant des questions d'ordre méthodologique (« le terrain » n'assurant pas *en soi* la qualité, l'exhaustivité et la pertinence des données, tout comme c'est le cas lorsqu'elles sont collectées à distance) et éthique (au-delà des enjeux sécuritaires, les conditions d'accès au terrain, les interactions qui y sont nouées, et les effets d'une telle présence, peuvent emporter un coût supérieur aux bénéfices de la recherche *in situ*)². Tout en intégrant cette dimension réflexive, par l'intermédiaire de questions portant sur le rapport des chercheurs à leur(s) terrain(s) et à différents types de données, le questionnaire était en premier lieu destiné à des répondants dont les usages, et les résultats de recherche qui en découlent, sont directement concernés par la question de l'accès au terrain.

L'objectif de cette enquête était donc triple : **établir un diagnostic et objectiver l'analyse** de restrictions souvent abordées d'une manière indifférenciée, en interrogeant l'expérience et les perceptions des chercheurs concernant la nature et les évolutions de ces dernières; **observer les adaptations** d'ores et déjà mises en œuvre et les **besoins identifiés** par les chercheurs face à ces situations ; **formuler des préconisations**, en terme de développement de nouvelles méthodes et formations, comme d'organisation de la recherche et des moyens consacrés à son encadrement. A cet effet, le questionnaire a été adressé aux chercheurs et jeunes chercheurs en études aréales, au sein de l'Inalco d'abord, puis en France et au-delà³, invités à répondre prioritairement à partir de leur dernière expérience de terrain. Les réponses obtenues (Annexe 2) ont

² Voir notamment, parmi les travaux récents : Niamatullah Ibrahim, Romain Malejacq, « Is it even worth it ? The ethics of researching armed groups in 'the field' », *Conflicts, security and development*, 30 sept. 2024, DOI: [10.1080/14678802.2024.2405613](https://doi.org/10.1080/14678802.2024.2405613) ; Christelle Calmels, Léonard Colomba-Petteng, Emmanuel Dreyfus, Adrien Estève (dir.), *Enquêter en terrain sensible: risques et défis méthodologiques dans les études internationales*, Presses Universitaires du Septentrion, 2024.

³ Si l'enquête avait une visée internationale, près de 90% des répondants sont francophones. En effet, 46 répondants sur 417 ont accédé à la version anglophone du questionnaire, dont au moins deux francophones (leurs réponses « autres » sont en français).

néanmoins rapidement dépassé le périmètre des spécialistes d'aires pour intégrer des chercheurs travaillant sur d'autres formes de terrains et d'objets sensibles, comme en témoignent par exemple les réponses de chercheurs spécialistes des questions migratoires ou religieuses. Si les contextes autoritaires et les situations de conflits génèrent des contraintes spécifiques pour les chercheurs en études aréales, c'est également le cas pour des thématiques transnationales ou sensibles sur le plan politique, éthique voire juridique, qui sont donc également concernées par l'enquête et ses résultats.

Cette enquête constituant *en soi* l'expérience d'une recherche à distance, elle invite d'emblée à en souligner les limites : une question similaire posée deux fois peut mener à des résultats différents⁴ et les nuances voire les contradictions d'un même répondant sont fréquentes⁵, soulevant l'hypothèse d'un apprentissage ou d'une réflexivité croissante à l'égard du sujet, au fur et à mesure de la progression dans le questionnaire⁶. La probabilité de ce biais était prise en considération dans la structure du questionnaire, laissant une place importante aux réponses textuelles permettant d'explicitier, nuancer ou préciser les choix opérés dans le QCM en soulignant la diversité des situations de recherche. Comme c'est parfois le cas dans le cadre d'entretiens semi-directifs, il était cependant difficile d'éviter l'effet de sur-réflexivité provoqué par le fait même de prendre part à cette enquête, les options de réponses suggérées ayant pu attirer le regard de certains répondants sur la diversité des entraves possibles ou les effets de ces dernières, passées inaperçus jusqu'alors. Tenant compte de ces limites, ce *data paper* présente les résultats issus d'un premier *nettoyage* des données⁷, quantitatives et qualitatives, obtenues après la diffusion du questionnaire. Ce premier diagnostic est appelé à être consolidé, d'une part par un relance du questionnaire, dans un format raccourci aux questions apparaissant les plus significatives à l'issue du traitement des données, et d'autre part par une phase d'entretiens qualitatifs qui seront menés à partir de janvier 2025 en collaboration avec l'Unité CNRS Études aréales et les GIS aréaux, missionnés

⁴ À la question à choix multiples « Quelles ont été les conséquences des difficultés d'accès à votre terrain ? » (Q003.2), 155 répondants ont coché l'option « évolution des questions de recherche ». À la question suivante « Vos questions de recherche ont-elles évolué en raison de l'empêchement de votre terrain ? » (Q003.3), elle-aussi formulée en termes d'évolution des questions de recherche, 195 répondants ont répondu « oui ». À l'inverse, 17 répondants ayant coché l'option évolution des questions de recherche à la Q003.2 ont indiqué que leurs questions de recherche n'avaient pas évolué à la Q003.3.

⁵ Par exemple, un répondant interrogé au sujet de ses difficultés d'accès au terrain se focalise sur le COVID (Q001.8), et plus tard sur ses difficultés à obtenir un visa sans mentionner la pandémie (Q003.1).

⁶ Ces limites ont constitué un défi pour nettoyer les réponses de l'enquête. Des questions distinctes ont parfois dû être combinées et les entrées « autres » que près de la moitié des répondants avait parfois renseignées ont été synthétisées. Pour ces entrées, nous n'avons pas créé de nouvelles variables à partir des éléments de réponses communs car si l'option avait été suggérée dès la rédaction du questionnaire, d'autres répondants auraient peut-être choisi cette option, notamment par un effet d'apprentissage.

⁷ Traitement réalisé par Louise Perrodin entre octobre et décembre 2024, sur la base des données extraites le 23 septembre 2024.

par l'INSHS pour affiner cette analyse et formuler, en collaboration avec l'Inalco, une série de préconisations quant à l'adaptation du soutien et de la formation aux études aréales dans les différents contextes concernés⁸.

En regard des questions initiales, trois principales observations se dessinent à l'issue de ce premier traitement des données et sont détaillées ci-après :

- 1) Le caractère cumulatif des restrictions et la **préoccupation croissante** des chercheurs à l'égard de la possibilité de continuer leurs travaux, interrogeant les **conditions du maintien et du renouvellement de l'expertise** sur des terrains qui se referment ;
- 2) La **nécessité de consolider les méthodes et la formation** à la recherche, afin d'intégrer de manière plus rigoureuse et systématique les enjeux relatifs à la collecte de données in situ et à distance, et de former les chercheurs à la contextualisation et au traitement de ces données ;
- 3) Le **besoin d'un soutien institutionnel** aux recherches menées sur et à propos de terrains empêchés, notamment pour faire face aux coûts croissants de la réalisation et de l'encadrement institutionnel de ces recherches.

I/ Cartographie des entraves à l'accès au terrain

L'immense majorité des répondants (80%, Q001.8) déclare faire face à des restrictions concernant l'accès physique à leur(s) terrain(s) de recherche. Si cette proportion n'est pas surprenante pour une enquête axée sur les terrains empêchés, elle augmente encore à la lumière des réponses subséquentes – au moins un quart, parmi les 20% ayant initialement indiqué ne pas avoir vécu de restrictions d'accès, affirmant par la suite avoir dû faire évoluer leurs questions de recherche en raison de difficultés d'accès (Q003.2)⁹. Au-delà des 80% des répondants *préoccupés* par les restrictions d'accès au terrain, la quasi-totalité des répondants sont donc confrontés à différentes formes d'entraves à la recherche qui pèsent sur les conditions de faisabilité et la nature de leurs travaux. Dans un contexte où les difficultés d'accès se multiplient et se combinent (1), la

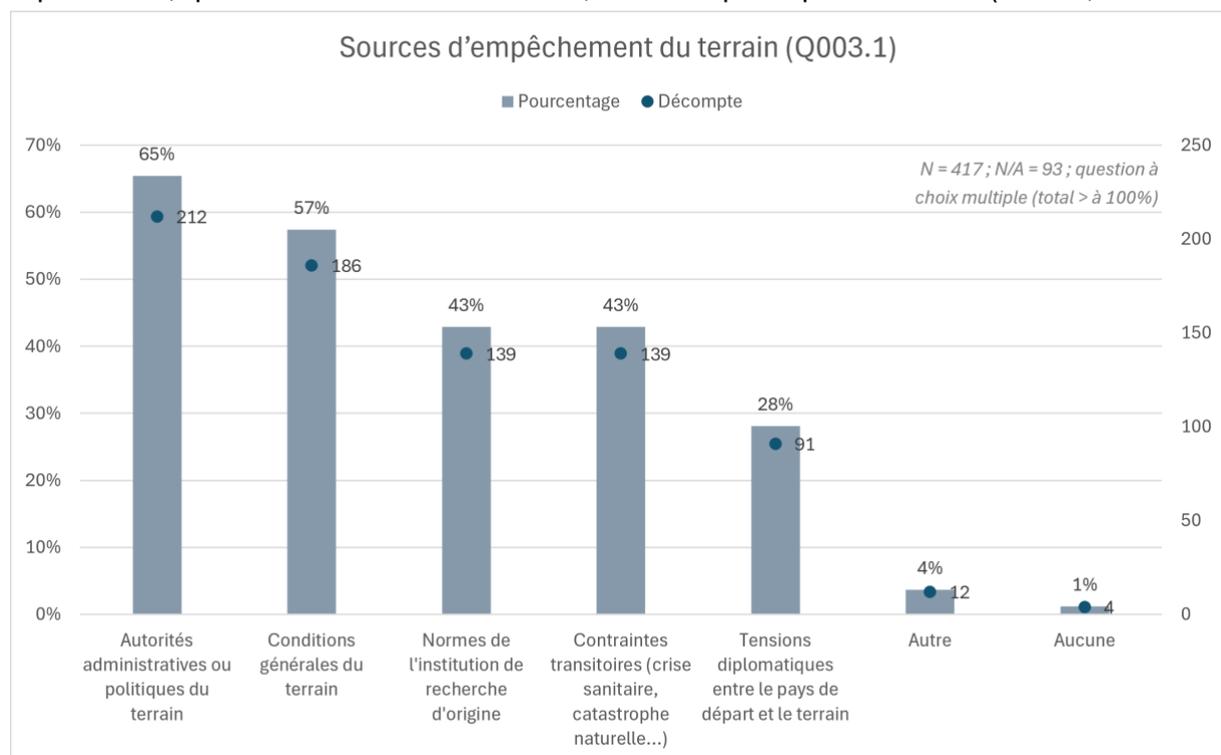
⁸ Lettre de mission de la directrice du CNRS Sciences humaines et sociales, Marie Gaille, en date du 4 novembre 2024. Cette seconde phase sera co-pilotée par les auteures pour l'Inalco, Sandra Aube-Lorain et Julie Chapuis-Bethemont pour l'Unité CNRS études aréales (JAR2999), en collaboration avec les GIS Moyen-Orient et mondes musulmans (MOMM), Asie, Études africaines en France, Institut des Amériques, et EuroLab ; ainsi que les Réseaux thématiques Connaissance de l'Europe médiane, et Empire russe, URSS, États ex-soviétiques (EST).

⁹ Il s'agit bien d'*au moins* un quart, car tous les 84 répondants n'ayant pas identifié de difficulté particulière en réponse à la question Q001.8 ne sont pas allés jusqu'à la question Q003.2 sur les conséquences des restrictions d'accès au terrain. A contrario, comme nous l'analyserons dans la partie II, seuls 4% des répondants à la question Q003.2 n'identifient aucune conséquence à leurs difficultés d'accès au terrain.

possibilité d'inscrire ses recherches dans une démarche à long terme et de s'appuyer sur des ressources personnelles apparaît indispensable pour de nombreux chercheurs (2).

1/ La superposition des contraintes en terrains empêchés

Pour plus des trois quarts des répondants, plusieurs types d'entraves ou de difficultés d'accès au terrain se combinent (Q003.1)¹⁰. Les difficultés les plus fréquemment rencontrées, qui sont également les plus couramment mises en évidence dans le cadre des séminaires ou dispositifs de formation à la recherche, relèvent des **contraintes politico-administratives** ou de la **situation sécuritaire du contexte étudié**. Les limites posées par les autorités administratives et politiques concernent 65% des répondants, quand le contexte sécuritaire, social et politique du terrain (conflit, difficulté



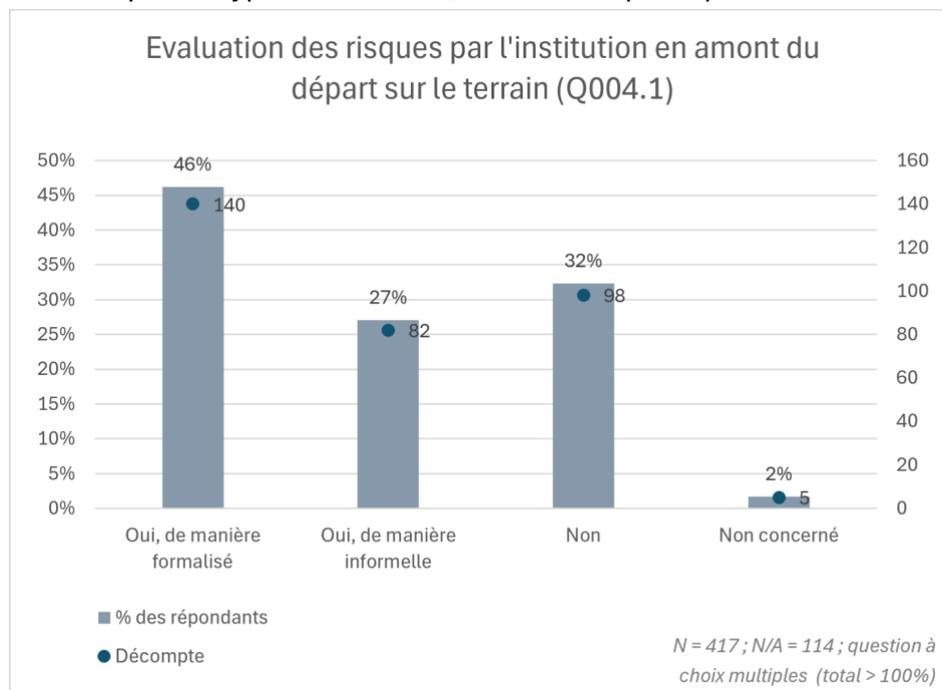
à accéder aux enquêtés, etc.) limite l'accès de 57% des répondants. Les tensions diplomatiques entre le pays de départ du chercheur et son terrain restreignent quant à elles l'accès au terrain de 28% des répondants¹¹. Ces tensions s'ajoutent le plus souvent

¹⁰ 75 sur 324 répondants à la question font face à une seule source de difficulté d'accès au terrain, d'abord les autorités administratives ou politiques du terrain (31 répondants), puis les tensions diplomatiques entre le pays de départ et celui concerné par le « terrain » (15) et les conditions générales du terrain (14).

¹¹ Parmi les 91 chercheurs concernés, au moins 10 travaillent sur la Russie et 5 sur l'Iran, d'après les précisions apportées par ces 91 répondants dans l'enquête (quelle que soit la question).

aux limitations déjà mentionnées, à savoir les autorités locales pour 71% des répondants déjà concernés par des tensions diplomatiques, ainsi que le contexte sécuritaire, politique et social contraignant ou les normes (sécuritaires ou éthiques) posées par l'institution d'origine pour respectivement près de 60% d'entre eux.

Une seconde catégorie de contraintes est associée par 43% des répondants à leur **institution d'origine**, qu'il s'agisse de restrictions pour des raisons sécuritaires ou de celles provenant de l'encadrement éthique des enquêtes. Cette contrainte survient rarement seule – elle n'apparaît comme une cause isolée que pour 4 des 139 chercheurs concernés par cette réponse¹². Les chercheurs statutaires apparaissent davantage touchés par ce type de difficulté, reflétant la perception d'un encadrement plus étroit de



leurs missions que ce n'est le cas pour les autres catégories de chercheurs, ce qui peut au demeurant interroger dans la mesure où les enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants sont en principe soumis aux mêmes règles en

matière d'ordres de mission. Près de 60% des chercheurs statutaires disent ainsi rencontrer des contraintes imposées par leur institution, contre environ 40% des doctorants, des postdoctorants et des enseignants-chercheurs à l'université. Les réponses littérales, parfois amères à l'égard du rôle joué par les Fonctionnaires de sécurité et de défense (FSD) habilités à autoriser ou non les ordres de mission, suggèrent

¹² Pour ce chercheur, « En plus de la difficulté sur place, il faut souligner aussi la complexité administrative croissante du côté français (CNRS-IRD-UNIVERSITE), la méfiance des gestionnaires (climat de suspicion quant à l'utilisation des fonds nécessaires) et le manque de moyens financiers pour travailler (il n'y plus de dotations de recherche; temps passé à trouver des financements et quand financements obtenus, difficultés à les dépenser, typiquement français, qu'on ne retrouve pas avec les bailleurs non-français) » (Q003.1-R262*).

*Afin de garantir l'anonymat, un numéro de répondant de 1 à 417 a été attribué aléatoirement à chaque répondant cité dans ce papier, afin d'éviter les recoupements avec le jeu de données mis en ligne sur Nakala, où figurent les numéros de répondant attribués automatiquement par LimeSurvey.

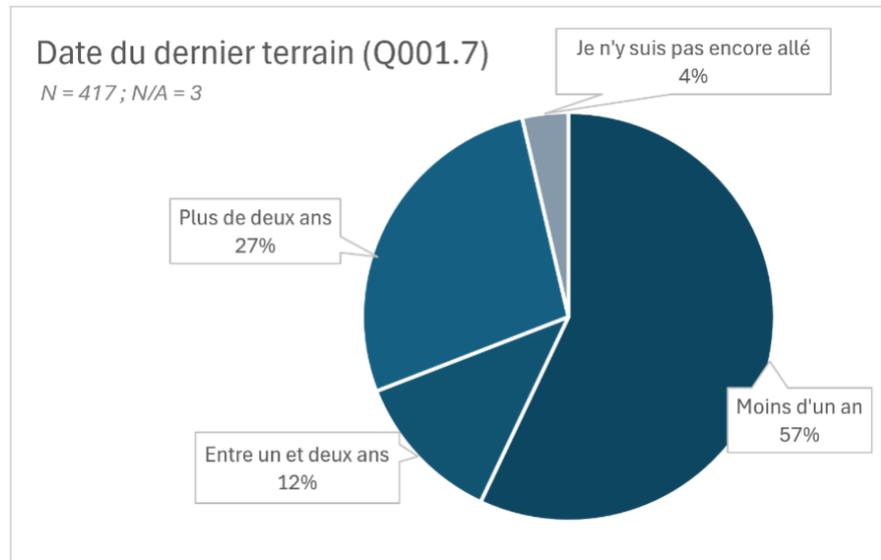
que ce frein est d'autant plus mal vécu que l'accès au terrain se complique. Les procédures d'évaluation des risques par les institutions de recherche concentrent les critiques (Q004.1)¹³, soulevant la question de la légitimité de cette évaluation portant sur des terrains pour lesquels les chercheurs revendiquent une expertise plus approfondie que les personnels évaluant ces risques. Une quinzaine de chercheurs déplorent ainsi que l'accès au terrain leur ait été refusé par le FSD de leur institution¹⁴, pointant les contradictions d'une procédure qui demande à une personne éloignée du terrain d'en estimer les risques tout en rappelant qu'un terrain situé en « zone verte » selon la nomenclature du ministère des Affaires étrangères ne signifie pas que la recherche soit sans danger. Ces observations pointent vers la nécessité d'une plus grande transparence des critères de décision et d'un dialogue plus direct entre laboratoires de recherche et FSD, dont l'identité même n'est pas toujours identifiée et dont les propres contraintes apparaissent méconnues par les chercheurs.

¹³ 52% des chercheurs dont l'institution met en place une évaluation formelle des risques considèrent que les normes de leur institution sont l'une des sources de restriction à leur terrain, alors que les répondants en général à la question au sujet des types de sources sont 43% à identifier cette source de restriction. **Cela ne suffit pas à conclure que l'évaluation formalisée des risques s'accompagne de restrictions croissantes de la part des institutions d'origine**, car il se trouve que les répondants dont l'institution réalise une évaluation des risques identifient plus fréquemment les conditions générales du terrain (67% des répondants ayant une évaluation formelle des risques contre 57% des répondants à la question concernée), et dans une moindre mesure les tensions diplomatiques (34% contre 28% en général) parmi les sources de restriction au terrain. Il se trouve que les répondants dont le terrain fait l'objet d'une évaluation formelle des risques travaillent sur des terrains où les contraintes sont particulièrement nombreuses. Le refus d'accès au terrain par l'institution peut donc être lié à ces difficultés.

¹⁴ Trois chercheurs expliquent que leurs difficultés proviennent d'abord de leur institution d'origine : « les normes institutionnelles sont souvent les plus contraignantes, au moins pour un chercheur statutaire. Adaptation : évitement des financements d'institutions académiques, recherches menées à titre personnel, menant à l'absence de statut officiel qui peut également créer des difficultés sur le terrain (jamais rencontrée, mais toujours redoutées) » (Q003.1-R126).

Au même niveau que les limites posées par l'institution d'origine (Q003.1), **les contraintes transitoires constituent une autre source des difficultés** rencontrées par les chercheurs (43%). La catégorie fait référence à des circonstances pouvant inclure les crises sanitaires ou les conséquences de catastrophes naturelles, la proportion de répondants concernés n'apparaît finalement pas si élevée au regard du caractère récent de la pandémie de COVID-19.

Les chercheurs étant appelés à répondre à l'enquête prioritairement à l'aune de leur dernière mission sur le terrain, la proportion suggère que la plupart ont pu repartir en mission depuis la pandémie. De surcroît, ces



contraintes transitoires ou conjoncturelles sont l'unique source de difficulté d'accès au terrain pour seulement huit répondants. Ce nombre limité confirme que les difficultés d'accès au terrain des chercheurs en études aréales sont jugées plus structurelles et s'inscrivent dans un temps long. Il explique également qu'un tiers des répondants n'ait pas pu mener de mission sur le terrain au cours des deux dernières années (Q001.7), alors que les frontières fermées pendant la pandémie de Covid-19 étaient à nouveau ouvertes – un nombre probablement artificiellement diminué du fait des réorientations vers d'autres terrains, qu'évoquent 38% des chercheurs dans la suite du questionnaire (Q003.6). À l'inverse, deux tiers des répondants, quels que soient leurs stades de carrière, indiquent avoir pu enquêter *in situ* au cours des deux dernières années en dépit des restrictions évoquées¹⁵.

2/ Temporalité et ressources personnelles : des conditions déterminant la recherche

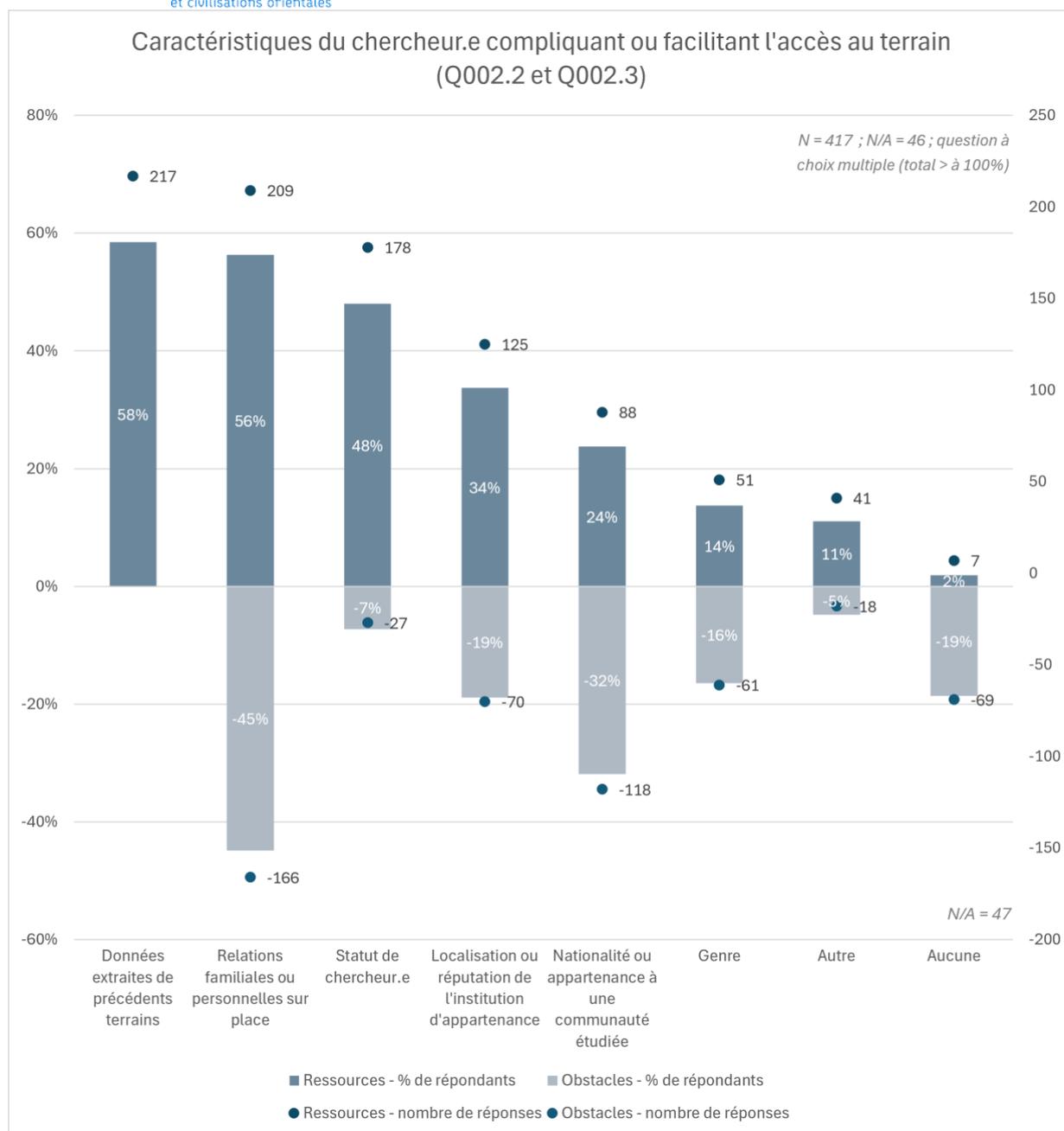
Si les principales limites évoquées relèvent de facteurs exogènes, l'accès au terrain ou aux données peut également être conditionné par des ressources (Q002.2) ou

¹⁵ 57% des répondants ont pu faire leur dernier séjour au cours de l'année écoulée et 12% il y un à deux ans. Pour les terrains datant de moins d'un an, il s'agit de chercheurs à tous les stades de la carrière (jeunes chercheurs, chercheurs statutaires), dans une proportion similaire à leur représentation dans l'enquête.

contraintes personnelles (Q002.3). Seuls 20% des répondants ne considèrent qu'aucune caractéristique personnelle ne vient interférer – positivement ou négativement – dans leur capacité à accéder au terrain ou à collecter des données pertinentes pour leur recherche. Les répondants disent dans l'ensemble s'appuyer sur plusieurs catégories de caractéristiques personnelles, inhérentes à leur identité ou développées au fil des années, qu'ils identifient plus fréquemment comme des ressources que comme des obstacles.

La principale ressource en matière d'accès au terrain est acquise, et relève de la connaissance du contexte étudié. Ainsi – et sans surprise, pour une enquête initialement destinée aux chercheurs en études aréales – pour la majorité des enquêtés, **l'accès, et plus fondamentalement encore la possibilité de mener à bien un projet de recherche sur un terrain « empêché », dépend principalement de l'investissement des chercheurs sur le temps long.** La connaissance approfondie du contexte local et de l'évolution des rapports entre les acteurs locaux, est jugé fondamentale pour accéder aux données, les contextualiser, mais également pour atténuer les risques sécuritaires¹⁶.

¹⁶ Ce répondant appelle alors à « Une meilleure connaissance préalable du terrain pour comprendre la nature réelle des dangers, les dynamiques réelles du pouvoir local, l'histoire des communautés et la subtilité des conflits ethnico-religieux du point de vue des acteurs eux-mêmes. Tout cela facilite l'accès au terrain et permet ensuite de traiter les données de façon moins partielle. » (Q003.9-R364)



Disposer de données extraites de précédents terrains est par ailleurs considéré par 58% des répondants comme une ressource cruciale pour y accéder. Cette connaissance est indissociable d'un travail à long terme pour apprendre une langue locale : près de 90% des répondants pratiquent au moins l'une des langues de leur terrain (Q001.5)¹⁷. Enfin, les relations familiales ou personnelles sur place sont identifiées par 56% des répondants comme une ressource – même si ces relations peuvent se transformer en

¹⁷ Il s'agit, ici, de 90% des répondants à l'enquête : seul un répondant n'a pas répondu à cette question.

obstacles à la recherche, pour 45% des répondants, notamment lorsque la poursuite de l'enquête ou sa publication emporte des risques pour leurs interlocuteurs et contacts.

Le **statut social associé à la position de chercheur** – indépendamment de la position statutaire effective des répondants – est également identifié comme une ressource par près de la moitié des répondants. Ce statut est à l'inverse considéré comme un obstacle par 7% des répondants – parfois simultanément à son évocation comme un atout, en fonction des situations dans lesquelles un même chercheur peut se trouver. Toutefois, dans la pratique, il arrive à un tiers des répondants¹⁸ de masquer ce statut lorsqu'ils sont sur le terrain (Q002.6), une proportion bien plus importante que celles des chercheurs qui considèrent ce statut comme un obstacle. Quant à la localisation ou la réputation de l'institution d'origine des répondants, elle est considérée comme une ressource par un tiers des répondants et comme un obstacle par un répondant sur cinq.

Seule la **nationalité ou l'appartenance à une communauté étudiée sont identifiées plus fréquemment comme un obstacle** (32% des répondants) que comme un atout (24% des répondants). La nationalité peut ainsi constituer un frein lorsque des tensions diplomatiques surviennent entre le pays d'étude et celui d'origine, soulignant l'imbrication entre les caractéristiques personnelles des chercheurs ou la manière dont ils sont perçus par leurs interlocuteurs, entraînant des contraintes indépendamment du contenu de leurs projets de recherche.

Le **genre** joue quant à lui un effet contrasté mais globalement peu fréquemment évoqué : ce facteur n'est sélectionné que par une minorité de répondants, 14% l'identifiant comme une ressource et 16% comme un obstacle. Sans surprise, le décalage s'accroît pour les femmes, qui sont sensiblement plus nombreuses à le considérer comme un obstacle (53) que comme une ressource (29). Certaines nuancent toutefois le propos en soulignant que les effets de cette identité peuvent varier en fonction du contexte, ce qui souligne la négociation au quotidien de cette dimension, mais aussi le fait que les caractéristiques personnelles peuvent orienter *a priori* le choix de certains sujets en fonction de ses conditions de possibilité. Le fait que les hommes soient moins nombreux que les femmes à considérer le genre comme une ressource¹⁹ suggère par ailleurs que ces dernières sont peut-être plus sensibles à cette question. Ce décalage laisse entrevoir que la question du formulaire au sujet du lien entre caractéristiques personnelles et accès au terrain est venue interroger les *préoccupations* des répondants à l'enquête, au-delà des obstacles et ressources qui pèsent objectivement sur leur

¹⁸ Le nombre de non-réponse aux questions 0022, 0023 et 0026 étant similaire et concernant les mêmes répondants, la comparaison des résultats se trouve facilitée.

¹⁹ Seuls 21 hommes considèrent ce facteur comme une ressource et 7 comme un obstacle.

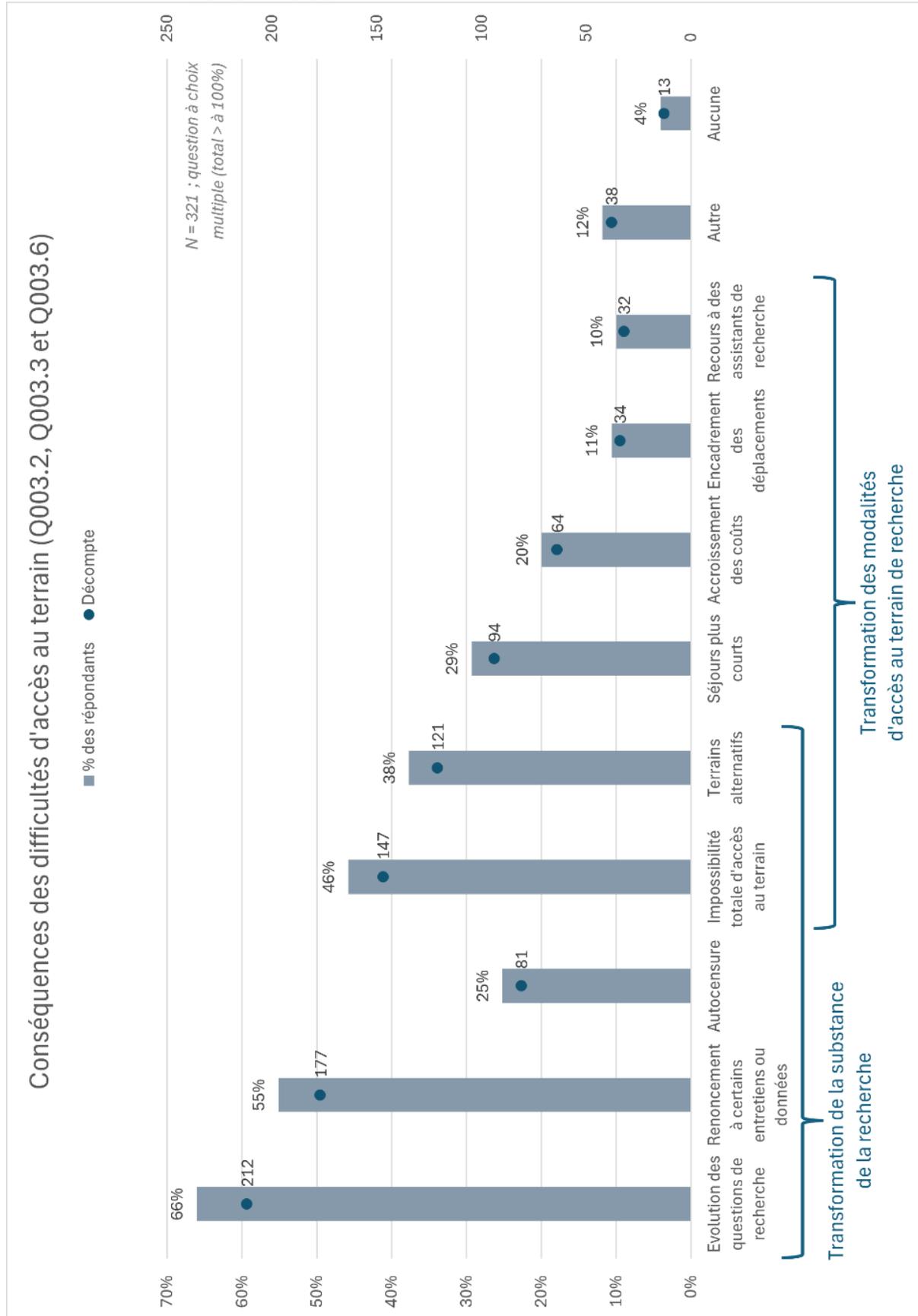
accès. La contextualisation de ces données invite, par ailleurs, à rappeler que ce type d'enquête ne peut prétendre établir un diagnostic *dans l'absolu*, indépendamment des caractéristiques des répondants mises en relation avec leurs terrains et les objets de leurs enquêtes, tout en permettant de saisir des variations dans le temps, des stratégies et des besoins.

Ainsi, l'enquête souligne la multiplicité des contraintes auxquels les chercheurs font face en études aréales et la nécessité pour eux de pouvoir mener leurs recherches sur le temps long pour bien appréhender ces contraintes et les modalités de leur contournement. Ces dimensions sont indissociables pour une raison additionnelle à celles mentionnées ci-dessus : l'accumulation des contraintes sur le terrain nécessite de multiples adaptations, dont la mise en place est chronophage. La partie suivante revient sur ces ajustements.

II/ Adaptations des chercheurs et mutations de la recherche

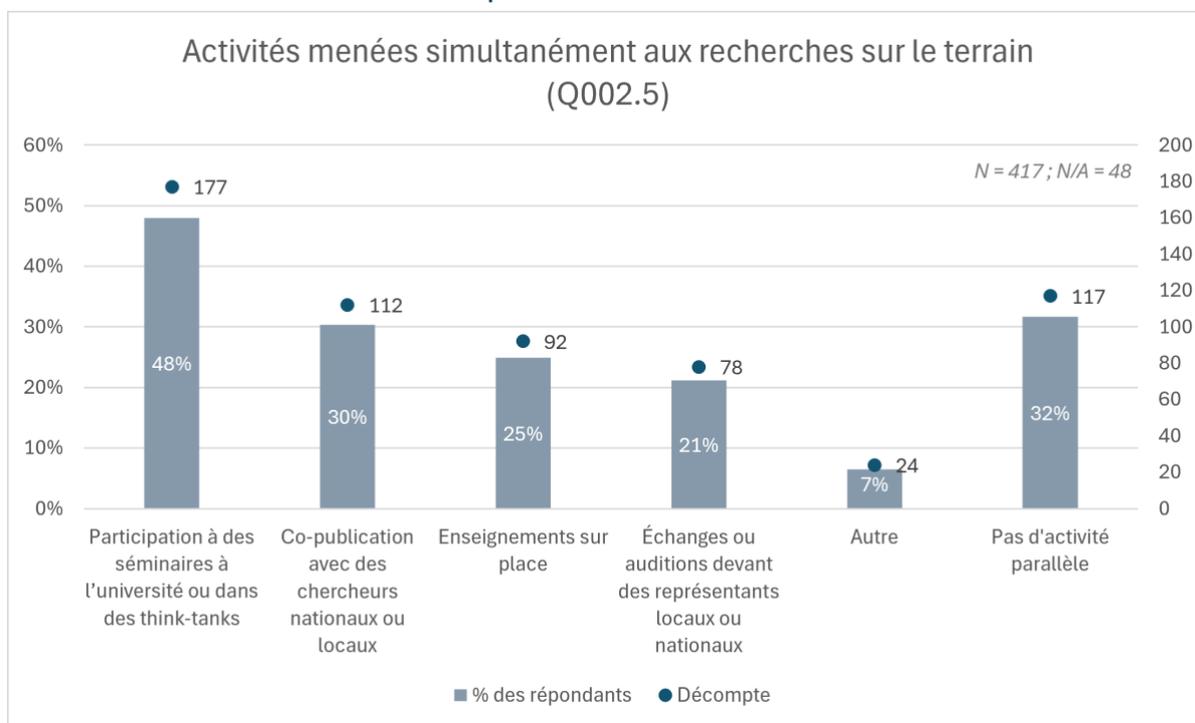
Pour près de 60% des répondants, les restrictions d'accès au terrain sont survenues après le début de leur enquête sur le terrain concerné par leurs réponses au questionnaire (Q001.9). A contrario, pour plus de 40% d'entre eux, les restrictions existaient déjà lorsqu'ils ont choisi leurs terrains et objets de recherche, et ils ont dû les prendre en compte dès la conception de leur projet. Or, une grande majorité de ces répondants indique tout de même avoir dû revoir son projet de recherche, voire s'appuyer sur un terrain alternatif, ce qui laisse entrevoir la difficulté d'anticiper les conditions d'accès à un terrain sensible, de « contrôler » ces limites, ainsi que le caractère évolutif de ces dernières²⁰. Ainsi, les difficultés d'accès au terrain ont des répercussions sur l'immense majorité des répondants (96% des répondants, d'après les Q003.2 et Q003.3). Ces difficultés transforment les modalités d'accès au terrain (1) et mettent à mal le maintien d'une expertise aréale sur les terrains concernés (2).

²⁰ Au moins 59 des 162 répondants pour qui les entraves existaient dès le début des recherches ont finalement fait face à une impossibilité totale d'accès au terrain. De même, au moins 46 de ces 162 répondants ont eu recours à un terrain alternatif, et au moins 91 ont dû faire évoluer leurs questions de recherche. Résultats obtenus en croisant les questions Q001.8, Q003.3 et Q003.4 : le nombre de répondants étant différent entre ces questions, il s'agit bien d'un nombre *minimal* de chercheurs concernés.



Extraction des réponses des répondants à la Q003.6 et combinaison des options de réponses aux Q003.2, Q003.3 et Q003.6 (pour l'option "terrains alternatifs").

1/ L'évolution des modalités d'accès aux données de recherche : coûts croissants et nouvelles interdépendances



Les difficultés d'accès au terrain influencent, à divers égards, la manière dont les chercheurs conçoivent et pratiquent la recherche. La **durée des séjours de recherche se trouve modifiée**, avec un raccourcissement des missions pour près d'un tiers des répondants (seuls six chercheurs, dont les terrains ne sont ni sous embargo, ni caractérisés par des situations d'insécurité permanente, tout en étant traversés par des tensions ou enjeux politiques rendant certaines recherches ou certaines régions plus sensibles, indiquent au contraire préférer les allonger pour tenter d'obtenir et de contextualiser leurs données en dépit des contraintes²¹). De plus, les contraintes **renforcent la dépendance à des interlocuteurs et partenaires présents sur le terrain**, qui peut néanmoins être corrélée à la recherche croissante d'opportunités de coopération dans une perspective partenariale. Plus des deux tiers des répondants s'appuient sur des contacts locaux (Q004.4) et mènent d'autres activités simultanément à leurs recherches, qu'il s'agisse de participer à des séminaires, de copublier ou d'enseigner (Q002.5). 58% des répondants travaillent ainsi avec un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche sur place, 21% s'appuient sur les autorités

²¹ Cela concerne *a minima* six chercheurs, qui l'explicitent dans leurs réponses littérales (Q003.2 et Q003.3).

locales et 19% sur des ONG présentent sur le terrain²². Ces opportunités de coopération peuvent se traduire par des formes de dépendance, qui peuvent être accentuées par les aléas des relations diplomatiques entre leur pays d'origine et celui de leurs recherches²³. L'encadrement des déplacements, nécessaire pour un répondant sur dix (Q003.2), peut par ailleurs être imposé par les autorités locales (ex. Vietnam). La collaboration avec des établissements de recherche locaux peut également limiter l'autonomie scientifique²⁴, notamment lorsqu'elle est imposée par les conditions d'obtention d'un visa de recherche (ex. Indonésie). Il convient toutefois de souligner qu'indépendamment de situations de contrainte, ce type d'interaction est de plus en plus recherché et considéré comme une opportunité par les chercheurs dans un contexte où la recherche partenariale est plus valorisée, menée en collaboration avec les acteurs présents sur le terrain et non plus exclusivement *par leur intermédiaire* ou *sur ce terrain*.

L'ensemble de ces évolutions se traduit par une **augmentation des coûts de la recherche de terrain**, qui préoccupe au moins un répondant sur cinq (Q003.2). Tout au long du questionnaire, de nombreux répondants insistent sur leurs difficultés à financer leurs missions de recherche. Les coûts supplémentaires s'expliquent, notamment dans les situations sensibles sur le plan sécuritaire, par la nécessité de multiplier les allers-retours et le recours croissant à des assistants de recherche, qu'il convient de rémunérer en conséquence :

« Au départ je mobilisais des assistants de manière ponctuelle, pour traduire certains entretiens. Lors de mon retour sur le terrain après la pandémie (ou plutôt entre deux vagues), j'ai accentué ce recours car manquant de temps pour faire mon trou (nouer des contacts, etc.) sur le terrain, le recours à un assistant connaissant la langue, la région, ayant des contacts, etc., m'a permis de court-circuiter quelque peu ce temps » (Q002.4-R252).

²² Ces % sont basés sur les répondants ayant précisé les acteurs avec lesquels ils travaillent à la Q004.4. Ces proportions sont cohérentes avec les activités que les répondants mènent simultanément à leurs recherches. Aucun répondant n'a mentionné les organisations internationales comme appui, alors qu'elles étaient suggérées dans la formulation de la question.

²³ La dépendance apparaît clairement au sujet des acteurs sur place comme ceux du réseau diplomatique : « Ne pas mélanger relations diplomatiques entre l'État de départ et d'arrivée et collaboration avec des citoyens du pays du terrain, les collaborations scientifiques devraient être protégées des aléas diplomatiques. » (Q003.9-R135). ; « L'indépendance de la recherche par rapport à la diplomatie internationale est un postulat fort, qui devrait contourner les effets de politiques publiques délétères, comme actuellement la position de la France vis-à-vis du Sahel qui a bloqué des collaborations scientifiques qui durent sur le long terme, notamment en SHS. » (Q003.9-R106)

²⁴ « En principe, l'implication avec une institution autre que la sienne implique un engagement qui n'est pas nécessairement contraire à l'autonomie scientifique. Cela n'empêche pas les rapports de pouvoir : si je dois faire une convention d'études avec telle équipe de recherche locale pour accéder au terrain, je peux difficilement porter une analyse critique sur cette institution. [...] » (Q004.4-R332)

Si le recours aux services d'assistants de recherche, de traducteurs ou de « fixeurs » concerne un quart des répondants (Q002.4), un répondant sur dix dit s'appuyer sur leur travail spécifiquement en raison des difficultés d'accès au terrain (Q003.2), voire leur délègue l'ensemble de la collecte de donnée (Q002.4). L'augmentation des coûts du terrain s'explique également par les frais supplémentaires de protection, d'assurances, ou encore l'épaississement des démarches administratives propres à la délivrance de visas ou de permis de recherche. La difficulté des institutions d'origine à s'adapter pour prendre en charge ces coûts et démarches, et l'autofinancement qui en résulte parfois²⁵, constituent des obstacles importants à l'approfondissement des recherches sur des terrains auxquels l'accès se complexifie – *a fortiori* pour la formation d'une nouvelle génération de chercheurs disposant de ressources limitées.

2/ Des effets sur la substance de la recherche : les défis du maintien de l'expertise sur certaines aires

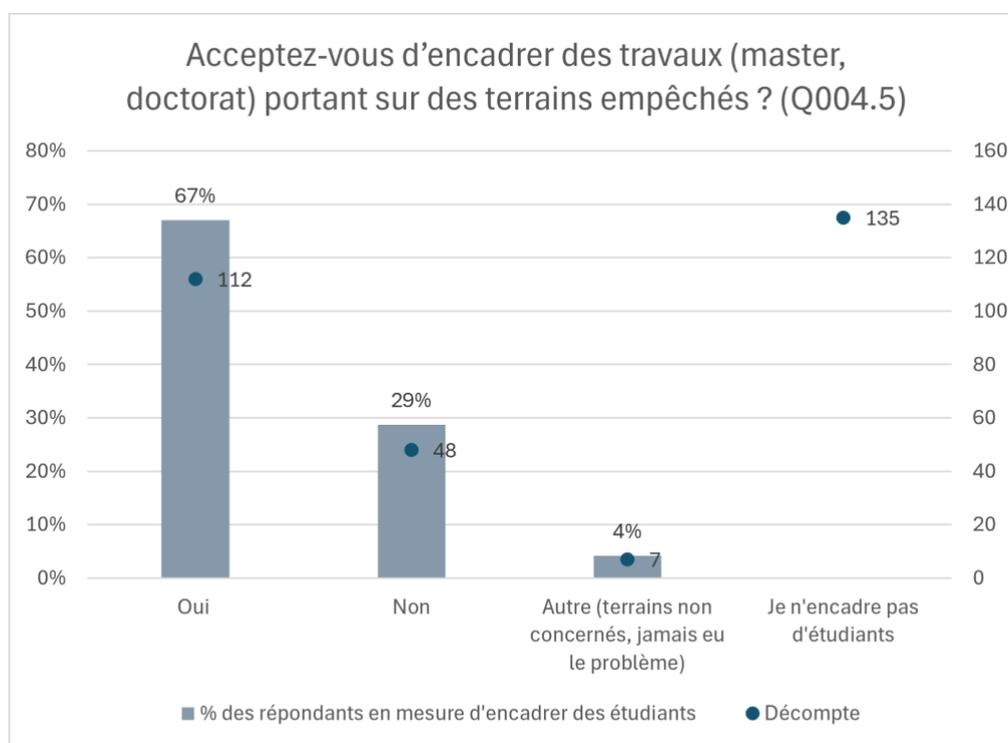
Les contraintes influencent également la substance même des recherches. Le **maintien de l'expertise aréale est ainsi mise à mal, non seulement sur certaines aires devenues inaccessibles ou difficiles d'accès (ex. Sahel, Iran, Russie, Syrie), mais également, pour d'autres terrains physiquement accessibles, sur certaines thématiques sensibles (ex. Chine, Inde)**. Une fois sur place, plus de la moitié des chercheurs renoncement à certains entretiens ou à certaines données, et un quart des répondants indiquent devoir s'autocensurer sur leur terrain (Q003.2). En définitive, les difficultés d'accès au terrain ou aux données influencent les questions de recherche de 66% des répondants, voire le sujet même de leurs recherches²⁶ - et ce dans toutes les disciplines, des politistes et sociologues s'abstenant de traiter frontalement de certaines questions sociales ou politiques susceptibles de les assimiler à des mouvements d'opposition, aux archéologues et historiens se voyant interdire l'accès à certains sites ou archives.

Ces difficultés d'accès laissent anticiper des **ruptures de continuité dans l'étude et la production scientifique sur certaines aires**, quelles que soit les thématiques abordées, mais aussi, de manière transversale, sur **certaines sujets**. En effet, 46% des répondants indiquent avoir connu une inaccessibilité totale de leur terrain (Q003.2). Si la majorité d'entre eux n'a pas renoncé à étudier son terrain initial, des réorientations d'observent : 38% des répondants s'appuient désormais sur des terrains alternatifs

²⁵ Ce répondant l'explique au sujet du recours à des assistants de recherche sur le terrain : « je ne peux plus que mobiliser de temps en temps, et très ponctuellement les services d'un assistant de recherche, payé de ma poche, car aucune possibilité n'existe plus pour rémunérer des gens en Russie » (Q002.4-R68).

²⁶ Une dizaine de répondants l'explique dans la case « autre » des Q003.2 et Q003.3.

(Q003.6). Près d'un **tiers des répondants en mesure d'encadrer des étudiants refuse par ailleurs que les recherches de ces derniers portent sur un terrain empêché** (Q004.5), faute de pouvoir assurer leur sécurité s'ils se rendent sur place²⁷ mais également du fait de l'importance accordée, en SHS, au fait de pouvoir réaliser une enquête *in situ*. Le risque de discontinuité d'analyse, sur des aires où le nombre de chercheurs est par ailleurs limité, est d'autant plus cumulatif que la connaissance – fusse-t-elle théorique ou acquise à distance – du contexte local est jugée essentielle pour faciliter l'accès au terrain à long terme (Q002.2). Il apparaît d'autant plus nécessaire de favoriser l'étude de ces terrains sur la longue durée et de continuer la transmission de connaissances à leur sujet, parallèlement au développement de modes alternatifs de collecte de données (Q003.6), dans l'attente de conditions plus favorables.



N = 417 ; N/A = 115. Note : onze répondants n'encadrant pas encore d'étudiants (cf. Q0046) ont renseigné s'ils accepteraient ou non d'encadrer des étudiants sur un terrain empêché.

Préserver une expertise aréale et sa transmission en dépit des contraintes a donc pour enjeu central d'**imaginer que les recherches puissent, au moins un temps, ou sur certaines thématiques, être initiées, menées ou a minima complétées à distance**. Or, la possibilité de poursuivre ses recherches lorsque le terrain n'est plus accessible divise les répondants. Dans leurs réponses littérales, une quinzaine de répondants

²⁷ « Oui [j'accepte d'encadrer des travaux portant sur des terrains empêchés], mais pour les terrains "difficiles", je ne le ferai plus, la logistique est trop importante à mettre en place pour assurer la sécurité des étudiants. » (Q004.5-R262).

car passer à une collecte à distance, au même titre que toute évolution méthodologique, peut influencer le contenu des recherches³¹. Le passage à l'enquête à distance comporte par ailleurs de nombreux écueils qu'il convient d'anticiper pour en limiter la portée, qu'il s'agisse de la fiabilisation des données collectées hors de leur contexte (enjeu dont l'importance s'accroît au fur et à mesure que s'allonge la durée de fermeture du terrain, et que se réduit le nombre de spécialistes capables de porter un regard critique sur des hypothèses ou les résultats d'une recherche) ou de prévenir le risque « d'invisibiliser le travail des collègues sur place » (Q003.9-R290) qui participent à la collecte des données. Il convient pour autant de rappeler que l'enquête de terrain n'est elle-même pas exempte de biais ou de manipulations possibles de l'enquêteur par ses enquêtés, et que **l'un des effets positifs de la réflexion sur la fiabilisation des données, induite par la méfiance des chercheurs à l'égard des enquêtes menées à distance voire des méthodes mixtes, pourrait être un renforcement de l'ensemble des formations à la méthodologie et au traitement des données.**

Dès lors, le passage à une recherche au moins partiellement menée à distance apparaît possible bien qu'il influence la substance de la recherche, sous réserve de développer les formations et instruments nécessaires pour pallier aux risques de rupture d'expertise sur les terrains les plus difficiles d'accès. L'enquête permet d'identifier les principaux besoins des chercheurs pour assurer cette continuité des recherches.

III/ Pérenniser l'expertise aréale : ressources et besoins

Sur de nombreuses aires, assurer une continuité d'expertise nécessite d'améliorer le soutien institutionnel aux recherches de terrain et leur accompagnement, lorsqu'elles restent possibles (1), tout en formalisant les outils méthodologiques qui permettent de contextualiser et fiabiliser les données collectées à distance (2).

1/ Renforcer le soutien institutionnel à la recherche sur des terrains sensibles

L'accumulation des difficultés d'accès au terrain rend d'autant plus nécessaire une institutionnalisation de l'accompagnement de ces recherches, induisant des coûts

l'empirisme dominant obsessionnel au monde Anglo Saxon (IMRD) hélas répandu dans le monde par les universités américaines et britanniques. » (Q003.9-R310).

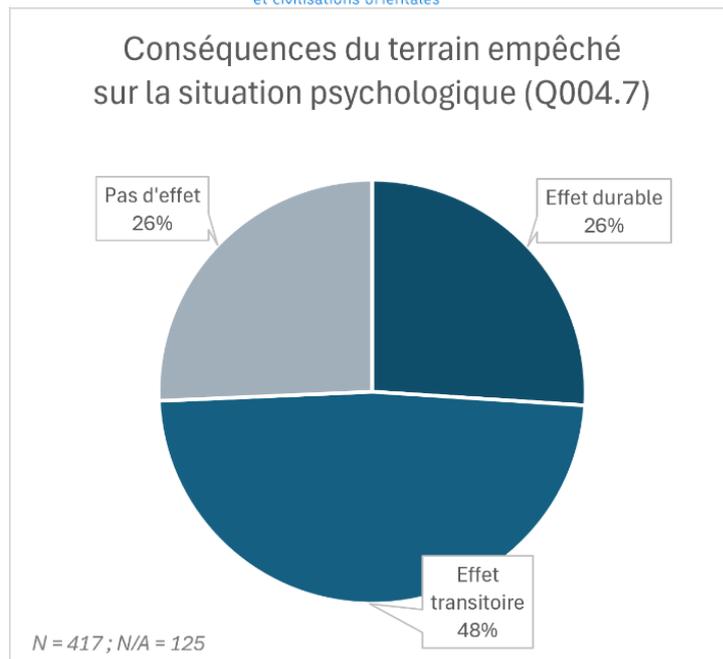
³¹ Ce chercheur en sociologie politique le rappelle ici : « Je ne pense pas que la solution aux terrains empêchés soit de traiter les données à distance. On ne produit pas la même connaissance par le filtre de l'écran qu'à travers l'observation directe. C'est un mode de production de données tout à fait valable, mais pas "en remplacement", c'est un autre type de travail [...] » (Q003.9-R80).

administratifs et financiers pour les établissements et organismes de recherche, mais également une réflexion plus large sur l'encadrement des conditions de la recherche – « ici » autant que « là-bas ». Pour certains enquêtés, une réflexion globale et politique gagnerait ainsi à être menée au sujet des conditions d'accès et de protection des chercheurs sur le terrain, comme le souligne un répondant qui propose la mise en place d'un « statut de 'droit à l'enquête' » (Q003.9-R338), assorti d'une reconnaissance similaire à celle dont bénéficient les journalistes.

De manière plus concrète, le renforcement de l'**accompagnement des démarches administratives** qui précèdent l'accès au terrain implique un suivi administratif resserré, au niveau national comme à celui des établissements, et parfois une réflexion sur l'ensemble du cycle de processus, notamment lorsque les permis sont conditionnés par l'existence d'une convention avec une institution dans le pays d'accueil. Ce soutien peut ainsi passer par le fait d'assurer une veille sur l'évolution des démarches administratives nécessaires pour partir sur tel ou tel terrain, de repenser les démarches demandées par les organismes et établissements en amont du départ, ou d'envisager un soutien à l'obtention de visas ou de permis de recherche, comme cela existe parfois pour les échanges universitaires des étudiants. Coûteux, ce type de démarche est important pour limiter les risques inhérents au contournement des procédures administratives, susceptible de placer les chercheurs en situation de danger lorsqu'ils ne sont pas dotés du visa ou permis approprié pour justifier leur activité.

Le soutien institutionnel implique plus généralement que les établissements se placent dans une **logique d'accompagnement aux recherches en terrains en empêché** – notamment sous la forme d'un dialogue plus ouvert avec les personnels en charge de l'évaluation des risques multiformes liés à l'enquête, là où les démarches sont fréquemment perçues comme relevant d'un simple contrôle sécuritaire ou éthique, parfois trop désincarné³². En particulier, le rôle des FSD (au CNRS comme au sein des établissements), rarement identifiés, pourrait être clarifié et s'adosser à un dialogue de préparation puis à un accompagnement au terrain par « des échanges réguliers par téléphone, sms ou mail » (Q004.1-R191). Une telle évolution est néanmoins difficilement imaginable dans un contexte où les FSD exercent rarement cette fonction à temps plein, et doivent viser les demandes d'ordres de mission de communautés de plusieurs centaines voire milliers de chercheurs.

³² L'accompagnement et le soutien administratif sont espérés, par exemple lorsqu'il s'agit d'accompagner les chercheurs aux défis éthiques auxquels ils font face sur le terrain (Q004.1), mais la posture de contrôle de l'administration est critiquée. Par exemple, certains répondants critiquent que les demandes d'autorisation ne s'accompagnent pas nécessairement d'un questionnement éthique sur le terrain ou que le comité dédié à l'éthique soit « pour la forme, car très superficiel par rapport à la réalité de ces questionnements » (Q004.1-R387).



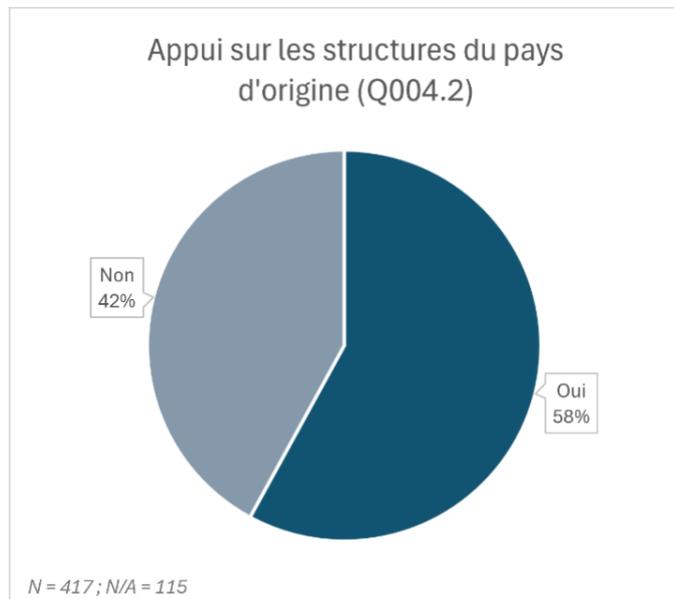
Passer d'une posture de contrôle à une démarche d'accompagnement implique également de prendre en considération les conséquences psychologiques des difficultés liées à la fermeture ou aux contraintes rencontrées sur les terrains, qui concernent les trois quarts des répondants, avec des effets durables pour un quart d'entre eux (Q004.7). Ces retentissements sont la conséquence de difficultés très diverses, notamment des enjeux

éthiques plus complexes à gérer³³. Or, seuls 28% des répondants estiment disposer de ressources au sein de leur institution d'origine, pour affronter ces difficultés (Q004.8). L'accès effectif à un accompagnement psychologique ou à un espace de réflexion structuré sur l'éthique de la recherche semble par ailleurs compliqué par les délais de prise en charge. La nature du besoin ne fait cependant pas l'unanimité : si plusieurs répondants déplorent l'absence de cellule de soutien, d'autres considèrent à l'inverse que ce type d'accompagnement n'est pas nécessaire ou qu'il ne relève pas du rôle des établissements ou organismes de recherche³⁴.

³³ « [...] Il s'agit d'un sentiment de responsabilité vis-à-vis de nos partenaires qu'on doit délaisser contre notre volonté pour des raisons politiques et diplomatiques. C'est très difficile de devoir interrompre des collaborations avec des populations vulnérables comme des paysans parmi les plus pauvres du monde pour des raisons diplomatiques et géo-politiques. » (Q004.8-R63).

³⁴ En l'absence de dispositif officiel, des initiatives émergent comme le collectif de jeunes chercheurs AYAK.

L'accompagnement institutionnel pourrait par ailleurs davantage intégrer les relais existants sur ou à proximité des terrains concernés : 58% des répondants indiquent déjà s'appuyer sur les structures de leur pays d'origine (Q004.2), bien que dans une moindre proportion que les collaborations avec des acteurs locaux (Q004.4). Parmi ceux ayant précisé l'institution sur laquelle ils s'appuient, une trentaine de chercheurs fait référence aux UMIFRE et une petite vingtaine au réseau diplomatique. Ces institutions facilitent l'accès à un réseau d'interlocuteurs locaux (pour 65% des répondants disposant d'un appui). Elles apportent également un soutien administratif (56%), ainsi que matériel et financier (55%). L'appui logistique, administratif et financier des UMIFRE est largement salué dans les réponses littérales des chercheurs, soulignant l'importance de ce type de structures, d'autant plus cruciales qu'elles contribuent à **l'insertion des chercheurs sur leur terrain en facilitant leur accès à des interlocuteurs et partenaires locaux**³⁵.



La consolidation du soutien institutionnel pourrait également impliquer une aide plus directe à certains organismes de recherche et institutions locales, afin de favoriser la pérennité des infrastructures de recherche (accès au réseau de communication téléphonique et internet, électricité...)³⁶ mais également la formation des chercheurs eux-mêmes, dans une perspective partenariale.

2/ Méthodes et formations : vers une formalisation de la recherche sur des terrains empêchés ou entravés

Le champ lexical de l'improvisation et du bricolage revient régulièrement dans les réponses littérales venant qualifier les méthodes de recherche sur un terrain contraint. Si ces termes font écho à la littérature classique en SHS pour qualifier les ajustements

³⁵ C'est ce que rappelle ce répondant : « La diplomatie aussi bien du chercheur que des institutions françaises avec les acteurs locaux et régionaux est primordiale. » (Q003.9-R364).

³⁶ « Better assistance for local collaborators involved in remote collaboration. Ways to invest in local infrastructure (internet, electricity, phone network) that makes research in the field site less dependent on the researcher travelling there. » (Q003.9-R152)

méthodologiques nécessaires à toute recherche³⁷, ils laissent en particulier entrevoir le flou qui entoure les recherches menées à distance, celles improvisées sur des terrains entravés ou empêchés, et les améliorations souhaitables pour les formaliser. Un tiers des répondants à l'enquête considère ainsi que les formations constituent une ressource centrale pour consolider les recherches en situation de terrains empêchés (Q003.4), qu'il s'agisse de mieux appréhender les enjeux de sécurité auxquels les chercheurs en études aréales sont confrontés ou de consolider les connaissances méthodologiques des chercheurs ainsi que les relations avec leurs partenaires.

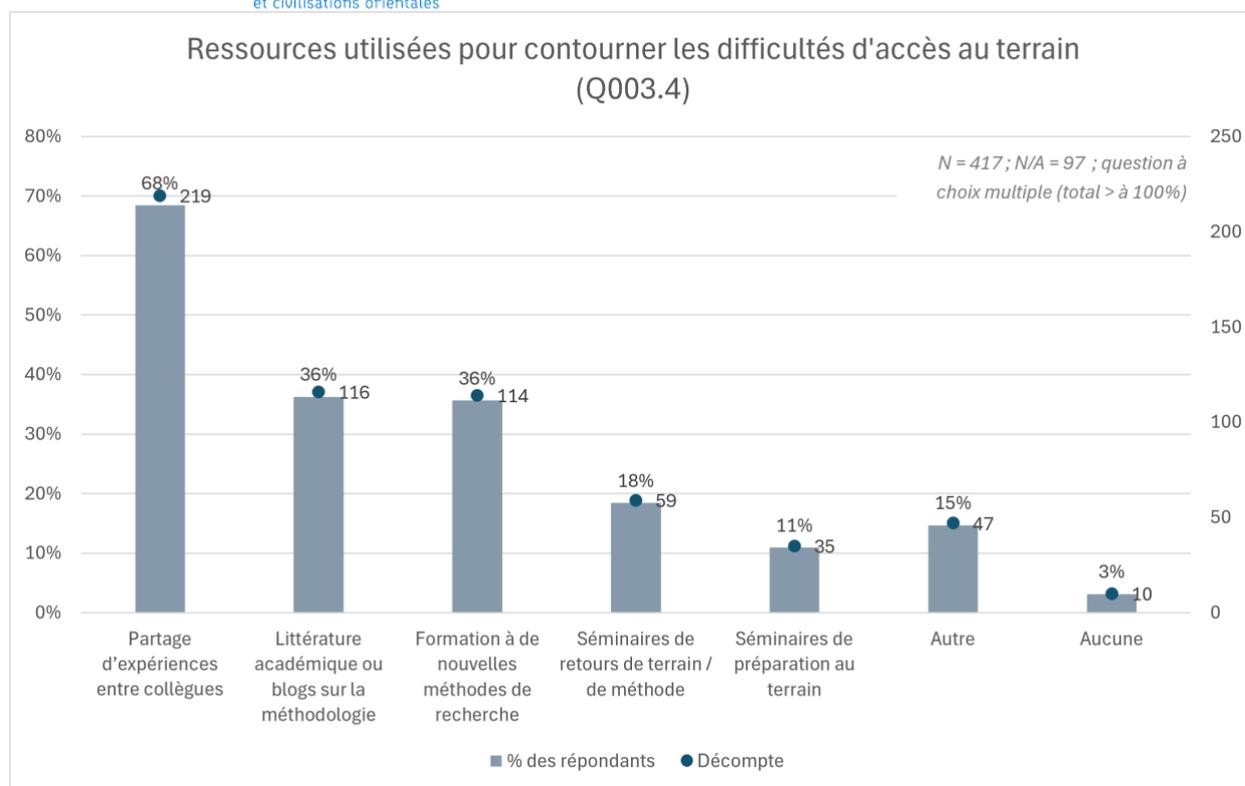
a/ Systématiser les espaces d'échanges au sujet des terrains empêchés

Parmi les ressources sur lesquelles les chercheurs s'appuient lorsque l'accès au terrain se complique (Q003.4), le partage d'expérience entre collègue constitue, de loin, la principale ressource disponible (68% des répondants)³⁸. L'importance de cette ressource, et son caractère informel, contraste avec le fait que seuls 11% des répondants ont déjà participé à un séminaire de préparation au terrain et 18% à un séminaire de retour de terrain ou de méthode. Une quinzaine de répondants appellent à davantage de collaboration entre collègues (Q003.9). Associé au fait que 51% s'appuient sur d'autres disciplines que la leur pour réfléchir à ces enjeux et aux moyens de contourner les difficultés d'accès au terrain ou aux données³⁹ (Q003.5), **des espaces d'échanges interdisciplinaires au sujet des terrains empêchés gagneraient à être développés**, notamment en vue d'accompagner le terrain en amont et en aval du séjour. Certains proposent ainsi la mise en place « d'espaces de retours d'expérience avec un auditoire restreint », éventuellement dédiés aux doctorants (Q003.9). D'autres appellent au développement d'enquêtes collaboratives ou de réseaux d'échanges entre chercheurs présents dans différents pays.

³⁷ Voir par ex. Mike Gadras et Josepha Milazzo, « L'ajustement méthodologique comme fabrique critique du savoir dans les études migratoires », *e-Migrinter*, n° 14 (14 mars 2016), <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.686>.

³⁸ Ces échanges peuvent adopter plusieurs formes : « [...] Un enjeu fort apparaît qui consiste à maintenir les relations professionnelles avec collègues et doctorants par d'autres moyens que la recherche de terrain : ateliers (éventuellement en zoom), co-écriture, etc. La recherche de terrain n'est qu'un temps et une modalité de la relation qui doit être entretenue par d'autres voies. » (Q003.6-R191)

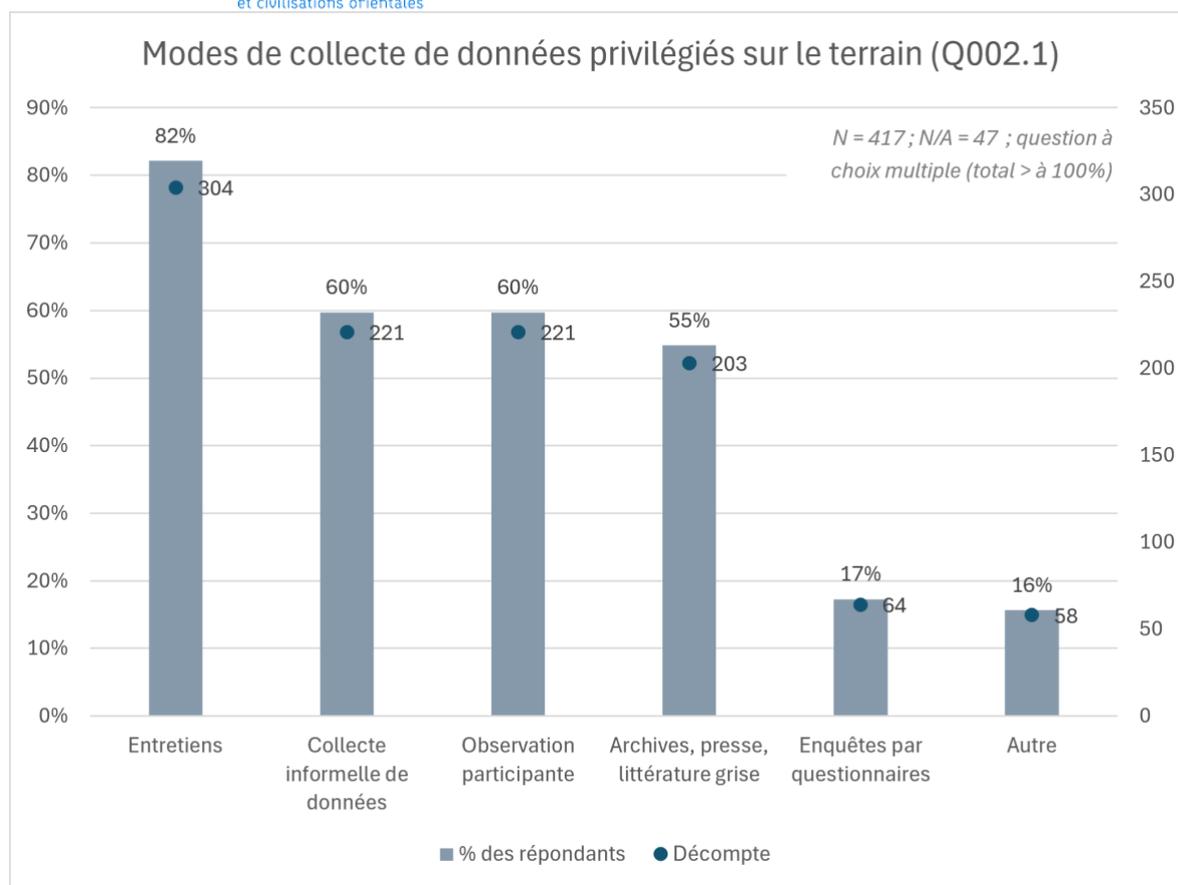
³⁹ Les croisements peuvent être d'autant plus fructueux que le rapport aux sources peut différer d'une discipline à l'autre. C'est ce que rappelle la remarque de cet historien, pour qui la recherche ne nécessite pas toujours une proximité aux sources : « I do not see the need for specific methods to deal with data collected from a distance. In effect, all historical data is collected from a distance. the [idea] of greater veracity through proximity is not something that holds sway in my discipline, more the contrary. » (Q003.9-R21).



La mise en place d'espaces institutionnalisés au sein desquels aborder les difficultés rencontrées face à des terrains empêchés et à l'évolution des entraves à la recherche apparaît d'autant plus importante que ce type de ressource pourrait favoriser la transmission de clés d'entrées sur le terrain d'une génération de chercheurs à l'autre. La systématisation de tels espaces de dialogue pourrait également éviter qu'ils ne soient uniquement « curatifs », une fois que le terrain n'est effectivement plus accessible. Il s'agirait ainsi d'articuler différentes méthodes de recherche dès la conception des projets, de favoriser le comparatisme et d'accompagner le développement de méthodologies combinées.

b/ Articuler terrain in situ et collecte de données à distance

Les réticences exposées plus haut au passage à une enquête à distance peuvent sembler anecdotiques au regard du fait que seuls 2% des répondants indiquent ne pas collecter de données à distance (Q002.2). Aussi fréquente soit-elle, cette pratique n'est donc pas considérée par les chercheurs comme relevant de leur cœur de métier, et s'apparente pour la majorité d'entre eux à un simple exercice de veille. Dès lors, **poursuivre une véritable enquête à distance constitue un défi de taille pour une grande majorité des chercheurs, qui privilégient des méthodes anthropologiques ou sociologiques**, ou encore la consultation de sources (sites archéologiques, archives, presse, etc.) sur place. L'observation participante et la collecte informelle des données,



difficilement réalisables à distance, sont à elles deux privilégiées par 60% des répondants (Q002.1)⁴⁰. À l'inverse, seuls 17% indiquent s'appuyer sur des enquêtes par questionnaires, ce qui laisse entrevoir la position minoritaire de ce type de méthodes – quantitatives ou qualitatives – qui pourraient être plus facilement administrées à distance, tout en exigeant un travail renforcé pour fiabiliser et contextualiser les résultats.

L'inaccessibilité de certains terrains nécessite donc de **penser des méthodes articulant recherche de terrain et enquête à distance, et d'améliorer la formation aux méthodes mixtes**. Ces réflexions peuvent s'appuyer sur les recherches au sujet des méthodologies digitales d'une part, des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives d'autre part, qui interrogent quant à la manière de combiner les méthodes de recherche⁴¹.

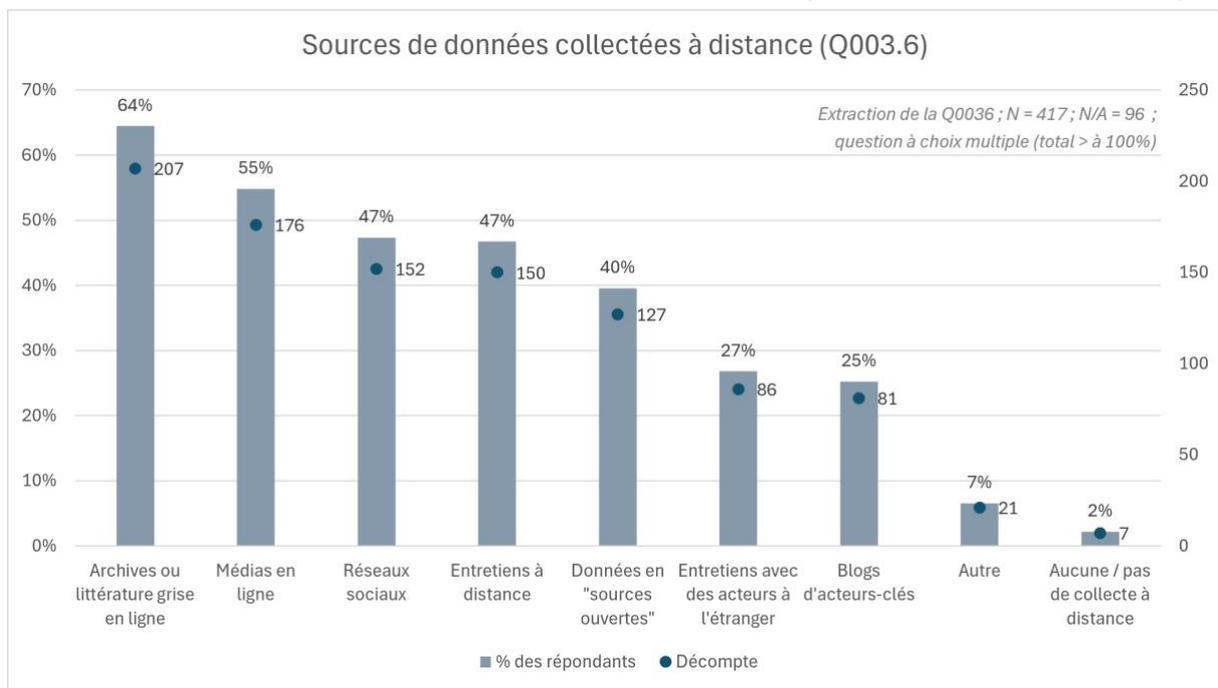
⁴⁰ La plupart des répondants s'appuie sur des entretiens (80% des répondants), certes sans préciser si ceux-ci ont lieu à distance. Ils sont également 55% à analyser les archives, la presse et la littérature grise. Ces méthodes reflètent les disciplines les mieux représentées dans l'enquête, à savoir la science politique, l'anthropologie, l'histoire et la sociologie. Mais ces méthodes ne sont pas l'apanage de ces disciplines : réaliser des entretiens dépasse largement les frontières disciplinaires. Parmi les réponses littérales les plus fréquentes, on retrouve les méthodes caractéristiques de l'archéologie – dix répondants réalisent des fouilles archéologiques – et de l'histoire de l'art ou de disciplines artistiques – douze répondants s'appuient sur l'analyse et/ou réalisation d'objets arts, peintures, photographies et films.

⁴¹ Thomas Aguilera et Tom Chevalier, « Les méthodes mixtes : vers une méthodologie 3.0 ? », *Revue française de science politique* 71, n° 3 (2021): 361-63, <https://doi.org/10.3917/rfsp.713.0361>.

i/ Fiabiliser les données collectées à distance

L'enjeu pour les chercheurs est que **la collecte de données à distance soit la plus fiable et systématique possible**. Dans leurs pratiques actuelles, les répondants privilégient la collecte de données textuelles et/ou visuelles⁴² : 64% recueillent des archives ou de la littérature grise sur internet, 55% s'appuient sur les médias en ligne, 47% sur les réseaux sociaux et 30% sur les blogs d'acteurs clés (Q003.6).

La collecte de données en sources ouvertes est, quant à elle, mentionnée par



40% des répondants (Q003.6). Pour rendre plus pertinente la collecte de données à distance, les chercheurs pourraient bénéficier de formations aux outils qui automatisent ces processus et facilitent leur fiabilisation. C'est le cas des pratiques de collecte et de croisement de données accessibles en sources ouvertes, rassemblées sous l'archipel de pratiques encore relativement flou que constitue l'OSINT (Open-source intelligence), peu consolidée sur le plan méthodologique, et sur laquelle seuls 6% des répondants disent s'appuyer – bien qu'il soit permis de penser que beaucoup en pratiquent certaines méthodes sans faire référence au label (Q003.7). La formation apparaît d'autant plus importante que ces méthodes nécessitent une réflexion critique⁴³ :

⁴² À la question Q003.7, plus d'un répondant sur trois procède à une analyse directe des images collectées à distance. Les données collectées en ligne ne sont donc pas uniquement des données textuelles.

⁴³ Au moins huit répondants appellent à développer l'OSINT. Pour un résumé des enjeux soulevés par l'OSINT, cf. Olivier Le Deuff et Rayya Roumanos, « L'Open Source Intelligence (OSINT) : entre risques sécuritaires et précautions éthiques », *I2D - Information, données & documents* 1, n° 1 (24 mai 2021): 25-29. <https://doi.org/10.3917/i2d.211.0025>

« Je pense que de vraies réflexions critiques sur la recherche en source ouverte doivent être menées - il serait également intéressant de la séparer de l'OSINT. Les osinters, par expérience, sont très peu réflexifs en ce qui concerne l'usage de ces méthodes de collectes. Il y a un aveuglement technologique indéniable. Je pense plutôt qu'on cherche à récolter de la donnée de façon systématique en ligne. L'OSINT, contrairement aux sciences sociales, ne se soucie pas de la systématisme alors, qu'à mon sens, c'est le cœur du travail scientifique. » (Q003.9-R371)

Les remarques de ce répondant sont probablement valables pour toute collecte de données à distance : il s'agit de s'assurer qu'elle soit la plus systématique possible et que les chercheurs disposent d'outils réflexifs au sujet des limites de chacune de ces méthodes.

L'évocation du potentiel de la collecte de données à distance laisse également entrevoir les **difficultés des chercheurs à maintenir les liens avec leur terrain** : alors que 82% des répondants, toutes disciplines confondues, conduisent des entretiens lorsqu'ils peuvent accéder au terrain (Q002.1), ils ne sont plus que 47% à le faire à distance. Par ailleurs, les séjours de terrain peuvent être nécessaires pour identifier certains contacts qui seront ensuite re-sollicités à distance⁴⁴, ou encore pour situer la place d'acteurs actifs sur les réseaux sociaux et/ou sur internet au sein de leur environnement social réel. Ainsi, maintenir les liens avec le terrain semble fondamental pour fiabiliser et situer ce type de données, qui nécessitent un travail de triangulation renforcé⁴⁵. La formation aux modalités permettant d'assurer une telle triangulation et de maintenir les liens avec le terrain gagnerait donc à être développée, qu'il s'agisse d'outils comme la Kobotoolbox⁴⁶ ou de recherches participatives⁴⁷.

⁴⁴ Par exemple « Pour les enquêtes orales, l'accès est nettement impossible sans une première immersion en personne dans le terrain (un premier contact ou plusieurs contacts rencontrés en face à face [car] sans eux, je ne peux pas avoir accès à leur réseau en distanciel) » (Q003.9-R203).

⁴⁵ Quatre répondants insistent sur cette triangulation renforcée à la Q003.9.

⁴⁶ "The Kobotoolbox/Kobocollect app I used is a very good method. We are in constant contact with the field, so it is very easy to make changes to the survey questionnaire." (Q003.9-R261). Pour ce répondant, cet outil a également nourri un réseau de communication entre les enquêtés.

⁴⁷ Ce type de recherche est conseillé par quatre répondants, dont deux anglophones : « we encourage members of endangered language communities to enhance in language documentation by themselves. Achieving this by creating experts of the respective scientific field among the researched community." (Q003.9-R65); "data collection by the users/observees themselves locally, as participants and contributors to research, rather than as subjects of observation. We do this as much as we can and are very happy with the results. Better data, more ethical, better analysis since we involve the participants and check the results with them." (Q003.9-R346) ; « Méthodes qualitatives alternatives, participatives, non nécessairement linguistiques (dessin, collage, cartes mentales, etc.) pour détourner la censure sur les entretiens libres sur le terrain en *** [État autoritaire]. » (Q003.6-R330).

La collecte de données peut également s'appuyer sur des collaborations avec des acteurs en lien avec le terrain, en particulier avec des chercheurs locaux chargés de collecter les données, de valider des informations, de les co-analyser ou de coécrire⁴⁸. Comme évoqué ci-dessus, ces collaborations appellent à développer des espaces transnationaux d'échanges et de recherche, ce qui constitue simultanément un moyen de conserver des liens avec les chercheurs présents sur le terrain. Le fait de consacrer des ressources à la formation de ces derniers – ou, mieux encore, d'internationaliser les formations à la collecte et au traitement des données – apparaît également crucial au regard du rôle central que peuvent jouer ces interlocuteurs dans la collecte de données sur le terrain ou dans leur fiabilisation, mais aussi, plus généralement, compte tenu de l'importance éthique autant que pratique de renforcer les recherches partenariales⁴⁹ - sous réserve que la collaboration ne mette pas en danger ces interlocuteurs, autre obstacle potentiel nécessitant d'être pris en considération de manière plus systématique.

⁴⁸ C'est ce que préconisent une quinzaine de répondants (Q003.9). Cela peut impliquer de « Favoriser les déplacements dans les institutions accessibles pour permettre aux chercheur.ses de se rencontrer plus facilement malgré l'absence de terrain » (Q003.9-R33).

⁴⁹ Cela implique de « Renforcer les compétences des partenaires sur place pour travailler de pair-à-pair de telle sorte qu'il devient possible de collecter des données de qualité et de collaborer à distance sur l'analyse avec les partenaires ayant collecté ces données. Ce type de situation peut induire un changement de posture des chercheurs Nord en passant d'un rôle de producteur primaire de données et de connaissance à un rôle d'accompagnement et de renforcement des compétences des chercheurs locaux pour produire eux-mêmes des connaissances situées. Cette tendance s'inscrit parfaitement dans le processus de décolonisation de la recherche en cours. » (Q003.9-R63) ; « La formation de collègues compétent.es. pour interagir dans le cadre de dispositifs de recherche internationaux. Cela nécessite des moyens de formation, ainsi que des **mobilités dans les 2 sens** (accueils en laboratoire en France et à l'étranger) ainsi que le maintien des collaborations sur le temps long, qui ne soit pas dépendant des aléas sécuritaires dans les pays étudiés. » (Q003.9-R106)

Données collectées à distance	Mode de collecte conseillé par les répondants (Q003.9)
Données en sources ouvertes	OSINT, « internet data scraping methods » (Q003.9-R396).
Données des réseaux sociaux , notamment des réseaux sociaux locaux (sources écrites et visuelles)	Collecte automatisée des données des réseaux sociaux, notamment des « logiciels d'analyse des sites internet et de réseaux sociaux (GEODE, Crystal) » (Q003.9-R399).
Données des médias , en particulier la presse d'opposition et les sites contestataires	Collecte automatisée.
Données physiques , spatiales, cartographies	- Collecte par WebSIG ou WebMapping, notamment par Qfield ; - Télédétection ; - Collecte d'images satellites.
Données administratives	Bases de données en ligne.
Métadonnées des documents	Outil de catégorisation et d'archivage des données collectées (ex. Zotero).
Entretiens à distance	Visioconférence, téléphone, email... en assurant une connexion sécurisée pour les enquêtés.
Données collectées via des intermédiaires sur le terrain	- Questionnaires réguliers, notamment avec la KoboToolBox ; - Recherches participatives ; - Collaboration avec des chercheurs locaux pour collecter les données. - Appui sur des acteurs locaux : diasporas, « collaborateurs dans des zones se situant en dehors de communautés » (Q003.9-R49), personnels des ambassades, acteurs humanitaires.

ii/ Partager les données entre chercheurs

La possibilité de partager de données, facilitant leur triangulation, devient d'autant plus importante quand l'accès au terrain se complique. Les données concernées peuvent être de tous ordres - données documentaires, cartographies, archives – textuelles, mais également sonores ou matérielles - ou encore des transcriptions d'entretiens ou de séquences d'observation. Un tel partage implique de construire des bases de données collectives et interopérables, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, sous réserve de pouvoir s'assurer à la fois que les données n'ont pas été soumises à des formes de censure, et que leur partage respecte les normes éthiques et – si besoin – l'anonymat et la sécurité des enquêtés. La mise à disposition des données doit donc s'accompagner de « règles tant pour la collecte, le partage que l'utilisation postérieure » (Q003.9-R416).

Cela soulève la question de **l'accès effectif aux données de la recherche, autant que celle de la formation à l'archivage, à la normalisation et au partage des données.** Une dizaine de chercheurs appellent à systématiser leur mise à disposition en sources ouvertes. La nécessité d'un soutien institutionnel à ce type d'initiative apparaît d'autant plus important que l'archivage des données entraîne des coûts importants, qu'ils concernent le stockage numérique, la traduction, ou la maintenance de plateformes de partage. L'accès à des bases de données commerciales peut également nécessiter des ressources croissantes, comme le rappelle un répondant appelant au « maintien des abonnements de la Bulac, abonnements institutionnels collectifs (Ifrae...) » (Q003.9-R235). En effet, l'ampleur de tels coûts peut limiter la faisabilité d'un projet de recherche⁵⁰. Par ailleurs, la disponibilité des sources diffère d'un terrain à l'autre. Des répondants soulignent le faible nombre de bases de données historiques en langues en caractères non-latins, ou tout simplement lorsque l'on travaille sur un pays où la presse est peu numérisée, comme la Russie. Des campagnes de numérisation de documentation ou d'archives seraient donc très utiles, de même que le développement d'outils de recherche capable de traiter des données en langues peu dotées. Une fois encore, le développement de tels dispositifs impliquerait un « soutien financier et technique à certains pays pour la mise en ligne de leurs archives » (Q003.9-R289).

Enfin, le partage des données implique de **s'appuyer sur des ressources déjà disponibles.** Une telle démarche, importante notamment dans la formation pédagogique des étudiants – avant d'envisager leur accès physique au terrain – mais également pour contextualiser des informations collectées à distance, est loin d'être systématique : un répondant historien appelle ainsi à « systématiser le traitement des documents/archives déjà accessibles mais sous exploités. » (Q003.9-R153). Les utilisations possibles sont pourtant variées, comme l'explique ce chercheur :

*« le recours à des bases de données regroupant des entretiens déjà menés par d'autres chercheurs sur le même terrain et/ou auprès des mêmes acteurs, ou d'acteurs similaires. Dans mon cas, la comparaison entre des entretiens menés en Russie par des sociologues avec des *** [catégorie professionnelle] au début des années 2000, et ceux que j'ai pu mener avec le même type d'acteurs sur place en 2017 et 2018 a donné des pistes d'analyse et des résultats intéressants. L'étude secondaire (la ré-étude) des entretiens menés par ces sociologues au début des années 2000 aurait peut-être suffi à découvrir les mêmes pistes de recherche et à obtenir les mêmes résultats. La seule limite aurait été celle de l'ancienneté des données, qui n'aurait pas*

⁵⁰ « Il existe certaines collections privées (BRILL), mais le coût est tel qu'aucune bibliothèque française ou même étrangère n'a pu me donner accès à ces titres de presse numérisées pour les années qui m'intéressent. [...] » (Q003.9-R68).

*permis de dire si la situation de ces *** était la même au début des années 2000 et à la fin des années 2010. » (Q003.9-R29)*

La formation au partage des données et à une recherche partenariale visant à mobiliser des données de recherche déjà en ligne est donc à prioriser, en incluant un **volet sur l'éthique du traitement de données et la spécificité des données issues de recherches en terrain empêché**, où les enjeux de protection des enquêtés peuvent être exacerbés. En effet, un tel partage ne peut pas se faire au détriment de la protection des données de recherche. La rareté des propositions des enquêtés à cet égard⁵¹ comparativement à leur préoccupation pour la protection des données, et à l'existence de nombreuses normes ou cadres de référence concernant le traitement et le partage de données (du RGPD, à usage général, aux outils d'encryptage et normes propres aux données de la recherche, comme les principes FAIR - Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) suggère que la formation des chercheurs sur cette thématique serait particulièrement utile.

iii/ Analyser les données collectées à distance

L'enquête offre enfin de nouvelles informations quant aux méthodes de recherche mobilisées pour traiter les données collectées à distance (Q003.7) et à celles méthodes que les chercheurs souhaiteraient prioritairement voir se développer à cet effet (Q003.9)⁵².

Il est peu surprenant que l'analyse de données textuelles arrive largement en tête des méthodes actuellement mobilisées par les répondants, étant donné qu'une grande majorité se tourne vers des sources écrites pour contourner les difficultés d'accès au terrain. Il ressort du questionnaire que **l'analyse qualitative des données textuelle est largement préférée à l'analyse quantitative** : 85% des répondants s'appuient sur une analyse qualitative des données textuelles et seulement 10% sur une analyse lexicométrique. Comme indiqué au-dessus, il est possible que cette préférence pour l'analyse qualitative concerne les données collectées sur le terrain autant que celles collectées en ligne. Par ailleurs, plus d'un répondant sur trois procède à une analyse directe des images collectées à distance, quand un répondant sur cinq propose un travail de visualisation des données. Cette proportion relativement faible s'explique par le fait

⁵¹ Ce répondant est une rare exception. Il s'appuie sur des « outils de communication, tracker, cryptage... (valise diplomatique pour envoi) » (Q003.9-R315).

⁵² En raison de l'absence de question au sujet des méthodes de traitement de données utilisées avant les difficultés d'accès au terrain, il est difficile d'identifier comment ce traitement des données évolue.

Les priorisations, en matière de méthodes de recherche mobilisées à distance correspondent à celles que les répondants enseignants conseillent à leurs étudiants (Q004.6).

Ces analyses pourraient être approfondies par un **traitement informatisé des données**, des pratiques qui semblent relativement marginales actuellement. L'intérêt de recourir aux potentialités de l'intelligence artificielle pour améliorer et systématiser ces traitements est mentionné par quatre répondants, notamment pour identifier des éléments spécifiques dans des images, des vidéos ou des enregistrements audios. Mais **en pratique, seuls 3% des répondants indiquent à ce jour s'appuyer sur de tels outils pour analyser leurs données**⁵³. La majorité des répondants est par ailleurs sceptique à l'égard de ces outils : seul un répondant sur cinq considère que l'IA pourrait potentiellement améliorer la collecte et l'analyse des données sur les terrains empêchés, et parmi ces répondants, les deux tiers considèrent simultanément que l'IA peut biaiser les connaissances s'il est difficile de confronter les données au terrain⁵⁴. La formation aux outils automatisés de données qualitatives (ex. NVivo) et quantitatives apparaît donc nécessaire pour faire face à l'abondance de données textuelles ou visuelles, mais également pour mieux cerner les enjeux soulevés par les nouveaux outils comme ceux de l'IA.

Conclusion

À la lumière de cette première analyse, trois constats se dessinent concernant la recherche et la continuité de l'expertise sur des terrains empêchés ou entravés. Premièrement, les **réponses soulignent l'ampleur, la complexité et le caractère cumulatif des restrictions d'accès aux terrains de recherche**, qui touchent une très large majorité de répondants et combinent souvent plusieurs types de contraintes. Deuxièmement, elles montrent **l'impact profond de ces restrictions sur les pratiques et la substance même des travaux de recherche**, menaçant potentiellement la continuité de l'expertise sur certaines aires géographiques – et, de manière moins immédiatement visible, sur certains sujets. Enfin, elle identifie des **besoins urgents en matière de soutien institutionnel et de formation**, notamment pour développer et formaliser les méthodes de recherche à distance.

⁵³ Cf. Q003.6. Pour un exemple d'usage de l'IA, « L'analyse longitudinale des sites dans le temps me semble particulièrement intéressant, en couplant l'IA aux sites d'archivages comme web archive. » (Q003.9-R54)

⁵⁴ En tout, parmi les 60 répondants qui considèrent l'IA comme une amélioration potentielle, 39 ont également coché que l'IA « peut biaiser les connaissances, s'il est impossible ou difficile de confronter les données issues de l'IA au terrain (SQ002.) » (Q003.8).

Face à ces observations, **deux axes d'action prioritaires** émergent : d'une part, le renforcement de l'accompagnement institutionnel des chercheurs, incluant un meilleur **accompagnement administratif, logistique et psychologique** ; d'autre part, le **développement d'outils méthodologiques et de formations à leur usage**, à tous les stades de la carrière, pour mieux former aux difficultés rencontrées et rationaliser l'articulation entre recherche de terrain et collecte de données à distance. Ces évolutions nécessitent une réflexion approfondie sur le partage des données entre chercheurs et sur la formation aux nouvelles méthodes d'enquête, tout en préservant la rigueur scientifique et l'éthique de la recherche. L'enquête révèle également des manques importants qui nécessitent une attention particulière. Il apparaît notamment crucial de **développer des espaces d'échanges** dédiés à l'évolution des entraves à l'accès aux terrains, à certains types de recherches ou à certaines données. Ces espaces permettraient non seulement de partager les expériences et les bonnes pratiques, mais aussi de **construire et tester collectivement des réponses méthodologiques** aux défis rencontrés.

Cette première analyse constitue une base pour envisager les évolutions de l'organisation de la recherche et de la formation sur des terrains empêchés ou entravés, et pour adapter les dispositifs de formation aux évolutions des conditions d'accès à ces terrains. Le nombre de réponses à l'enquête, mais surtout le temps passés par les répondants – que nous remercions ici pour la générosité avec laquelle ils se sont prêtés à cet exercice – à expliciter leurs réponses par des commentaires rédigés et nuancés, témoigne de l'intérêt marqué de la communauté scientifique pour ces questions, de la préoccupation profonde face au risque de voir disparaître certains pans d'expertise, et de l'urgence d'y apporter des réponses institutionnelles adaptées. Pour approfondir ces premiers résultats, une seconde phase d'enquête, approfondie en collaboration avec le CNRS, se concentrera sur un nombre plus restreint de questions particulièrement significatives et sera complétée par une approche qualitative à travers des entretiens approfondis. Cette démarche permettra d'affiner les préconisations et de mieux répondre aux besoins exprimés par les chercheurs confrontés à ces situations.

Annexe 1. A distance ou sur place, mieux former et accompagner les recherches sur des terrains « empêchés » ou « entravés » : synthèse des préconisations

Conserver les liens :

- **Systematiser les séminaires de préparation au terrain**, ainsi que la mise en lien des chercheurs sur le terrain.
- **Former aux enjeux de sécurité** et proposer un accompagnement psychologique aux chercheurs qui le nécessitent.
- **Former aux modalités et aux effets de la recherche à distance :**
 - entretiens à distance,
 - outils disponibles pour maintenir le lien avec un terrain inaccessible et ses acteurs (Kobotoolbox, etc.).
- **Former à l'éthique de la recherche en terrain sous contraintes**, en s'appuyant sur des recommandations éthiques qui incluent la recherche partenariale et le rapport avec les partenaires locaux, les enjeux de collecte de données à distance et la protection des sources (protection des enquêtés et des assistants de recherche, anonymisation, etc.).
- **Systematiser l'encadrement des retours de terrain**, en assurant un débriefing, permettant le partage d'informations utiles aux autres chercheurs et l'adaptation des procédures.

Formaliser et former à la méthodologie du terrain à distance :

- **Former aux méthodes mixtes**
 - pour articuler un terrain sur place et à distance et favoriser la contextualisation et la fiabilisation des données
 - pour consolider l'analyse qualitative de données quantitatives
- **Améliorer le recours à la science ouverte**
 - en formant au partage et à la conservation des données de la recherche, en particulier lorsqu'il s'agit de données potentiellement sensibles
 - en valorisant les corpus numériques existants
- **Former aux outils numériques** facilitant la collecte et l'analyse systématique des données numériques, en particulier
 - le traitement automatique du langage, notamment pour les données des réseaux sociaux et les données en langues rares
 - les apports, limites et enjeux éthiques soulevés par l'OSINT et l'IA

Sécuriser les données de recherche :

- **Former aux dispositifs et aux normes en matière de partage et de sécurisation des données** de recherche : cybersécurité, encryptage et anonymisation des données, sécurisation de la conservation des données, etc.
- **Former aux enjeux éthiques et juridiques** associés à la protection des données de recherche et plus généralement des données personnelles des enquêtés, en abordant les enjeux juridiques nationaux, européens, et ceux liés au terrain de recherche.

Annexe 2. Analyse de la représentativité de l'enquête : focus sur le profil des répondants

Le focus initial sur les travaux menés en études aréales s'est traduit par une diffusion de l'enquête au sein de l'Inalco dans un premier temps, puis auprès du réseau constitué par les GIS aréaux, les UMIFRE, ainsi que plus d'une centaine de responsables de centres de recherche spécialisés en études aréales à l'échelle internationale.

Les résultats détaillés dans ce premier *data paper*, obtenus sur la base de 417 répondants (dont 300 ayant répondu à la totalité des questions⁵⁵), n'apparaissent pas exactement représentatifs de la population des chercheurs en études aréales, avec une sur-représentation des sciences sociales et des terrains asiatiques (voir infra). Ce décalage peut s'expliquer par une combinaison de quatre facteurs : 1) une meilleure socialisation des politistes, anthropologues et sociologues à la problématique posée par l'enquête dans la mesure où, en France, la problématique des terrains « sensibles », « empêchés » ou « entravés » fait depuis plusieurs années l'objet de séminaires et de travaux, réflexifs ou méthodologiques, majoritairement dans le cadre de formations ou publications en science politique ou en sociologie politique de l'international ; 2) une conscience plus ancienne et plus aigüe de la sensibilité politique ou sécuritaire de certains terrains ou thématiques les spécialistes en sciences sociales, eu égard à leurs objets de recherche, ainsi que des conséquences de la fermeture ou des entraves à l'accès au terrain, bien que la gestion de ces difficultés concerne aussi les sciences humaines ; 3) l'élargissement de l'enquête, au-delà des études aréales, à des chercheurs en sciences sociales spécialistes de thématiques transnationales plus couramment abordées au prisme de la science politique, de la sociologie ou de l'anthropologie (migrations, santé mondiale) ; 4) enfin, un facteur conjoncturel, tenant au réseau professionnel et d'interconnaissances de l'équipe ayant élaboré et diffusé l'enquête, qui a facilité à l'envoi du questionnaire sur des listes de diffusion disciplinaires (ANCMSP, ASES) et favorisé une plus grande efficacité des sollicitations auprès de chercheurs issus de ces spécialisations. En dépit de ces observations, dont il sera tenu compte pour

⁵⁵ Lime Survey enregistre près de 600 entrées, mais pour près de 200 d'entre elles, la personne a ouvert l'enquête sans y répondre. Les réponses de l'ensemble des 417 répondants sont analysées ici. La longueur du questionnaire explique sans doute la part des questions restées sans réponse, qui augmentent progressivement. La répartition en termes de genre, de statut professionnel, d'inscription disciplinaire ou d'aires géographiques est similaire entre l'ensemble des répondants et ceux ayant répondu à l'ensemble du questionnaire. Les analyses croisées ont été réalisées à partir d'une extraction des répondants afin de ne pas fausser les résultats avec les non-réponses. Afin de faciliter la visualisation des résultats, les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de répondant à la question, et non par rapport aux répondants à l'enquête. Les extraits de citation ont été lissés (suppression des fautes de frappe, etc.).

élaborer la deuxième phase de l'enquête, les données obtenues apparaissent d'emblée exploitables dans la mesure où le croisement des réponses, ainsi que l'analyse de leur volet qualitatif, montre une relative consistance des préoccupations, des besoins et des préconisations, indépendamment des appartenances disciplinaires ou des spécialisations aréales affichées par les répondants.

Dans le détail, les **champs disciplinaires** (Q001.3) les plus largement représentés parmi les répondants sont la science politique et relations internationales (28%), l'anthropologie (20%), l'histoire (20%) et la sociologie (16%). D'autres sont très minoritaires comme l'économie (3%) ou le droit (2%). Si un répondant sur cinq indique travailler à la jonction de plusieurs champs disciplinaires⁵⁶, il n'empêche que la science politique semble surreprésentée dans l'enquête. Ce décalage se retrouve quels que soient les statuts des répondants, puisque parmi les enseignants-chercheurs ayant répondu à l'enquête, 25 déclarent s'inscrire en science politique, 21 en anthropologie et 22 en histoire et seulement 2 en droit. Or, en France comme à l'international, politistes ou anthropologues constituent un contingent minoritaire parmi les enseignants-chercheurs statutaires en sciences humaines et sociales, en particulier par rapport aux chercheurs en histoire, en droit ou en sciences économiques et de gestion⁵⁷. Si la focalisation sur les études aréales éclaire la sous-représentation des juristes et des économistes, elle ne permet pas d'expliquer la sur-représentation des politistes et aurait dû conduire à une place plus importante des études littéraires et linguistiques notamment⁵⁸.

La **répartition géographique des terrains étudiés** par les répondants à l'enquête est elle aussi inégale. Pour un peu plus d'un tiers des répondants, le(s) terrain(s) des répondants se situent dans l'aire géographique Asie Pacifique, pour un répondant sur cinq en Afrique, au Moyen-Orient et au Maghreb, et en Europe. Il est probable que les chercheurs qui

⁵⁶ Par exemple, 23 répondants s'appuient simultanément sur la science politique et la sociologie.

⁵⁷ En France en 2021-2022, soit deux ans avant la diffusion de l'enquête, 407 enseignants chercheurs relevaient de la section CNU 04-science politique, contre 3 148 en droit public et privé ou 3 901 en sciences économiques et de gestion. Cf. « Tableau des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur public - niveau national », sélection des grandes disciplines « Droit et science politique » et « Lettres et sciences humaines »

https://data.esr.gouv.fr/FR/T525/P378/tableau_des_enseignants_chercheurs_de_l_enseignement_superieur_public_niveau_national_-_enseignement_superieur (lien consulté pour la dernière fois le 10 octobre 2024).

⁵⁸ Dans ses travaux les plus récents, Ioana Popa analyse les caractéristiques sociologiques de chercheurs qui se revendiquent des études aréales. Cf. Ioana Popa, Sociohistoire de la construction des études aréales, présentation au colloque Homo academicus, 29 mai 2024. Pour son travail sur l'émergence des études aréales en France dans les années 1950, cf. Ioana Popa, « L'attrait d'un label souple: les « aires culturelles » au prisme des programmes d'enseignement supérieur français après la Seconde Guerre mondiale », *Revue d'anthropologie des connaissances* 131, n° 1 (5 avril 2019): 113-45. <https://doi.org/10.3917/rac.042.0113>

travaillent sur des terrains situés dans les Amériques (12%) soient sous-représentés, pour des raisons identiques à celles précédemment identifiées auxquelles s'ajoute la diffusion initiale du questionnaire au sein des centres de recherche de l'Inalco, où cette aire est moins représentée que les précédentes. Enfin, 11% des répondants ont leur terrain en Russie et en Asie centrale.

En termes de **stades de carrière**, près de la moitié des répondants sont des chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires et émérites (Q001.2), soit 91 chercheurs et 103 enseignants-chercheurs. Les autres répondants sont doctorants (31%), postdoctorants (12%), chercheurs indépendants ou en think-tanks (4%) ou encore ingénieurs de recherche (5 répondants dans « autres »). Ces dimensions statutaires recourent l'expérience qu'ont les répondants de l'aire étudiée. Un peu plus de la moitié des répondants fait de la recherche sur l'aire géographique concernée depuis plus de 10 ans, quand 35% des répondants l'étudie depuis entre 3 et 10 ans. Les chercheurs moins expérimentés sont 13% à faire leur recherche sur une aire géographique depuis moins de 3 ans. Les chercheurs ayant une longue expérience du terrain constituent donc une courte majorité des répondants, quand près d'un tiers des répondants est encore en doctorat.

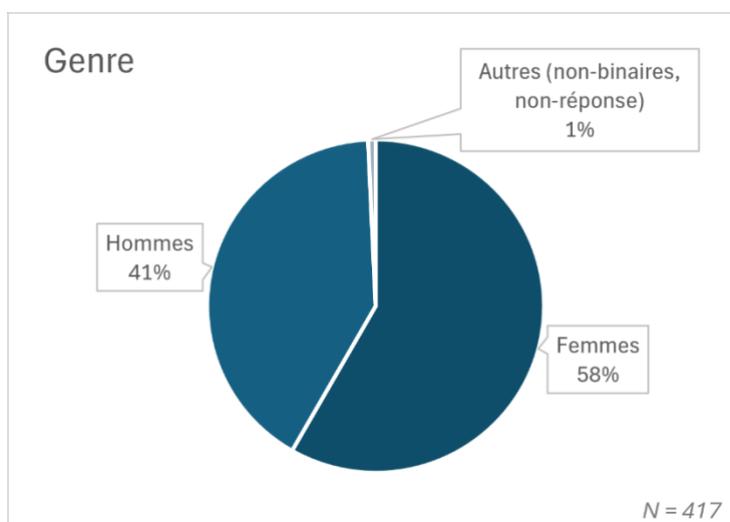
Annexe 3 : Données quantitatives de l'enquête

Les données quantitatives de l'enquête, pseudonymisées, sont disponibles sur la plateforme Nakala. Afin de garantir l'anonymat des répondants cités dans le présent document, un nouvel identifiant leur a été attribué aléatoirement. Cela rend impossible les recoupements avec le jeu de données sur Nakala, où figurent les numéros attribués automatiquement par LimeSurvey.

Citation et lien pour accéder aux données de l'enquête : Allès Delphine, Aubry Ayrton, Perrodin Louise, Pundziute-Gallois Emilija, « Recherche, formation et expertise sur des terrains “empêchés” ou “entravés” : enquête auprès des chercheurs en études aréales », données d'enquête, NAKALA - <https://nakala.fr> (Huma-Num - CNRS), décembre 2024. <https://doi.org/10.34847/NKL.D2DBUAYM>

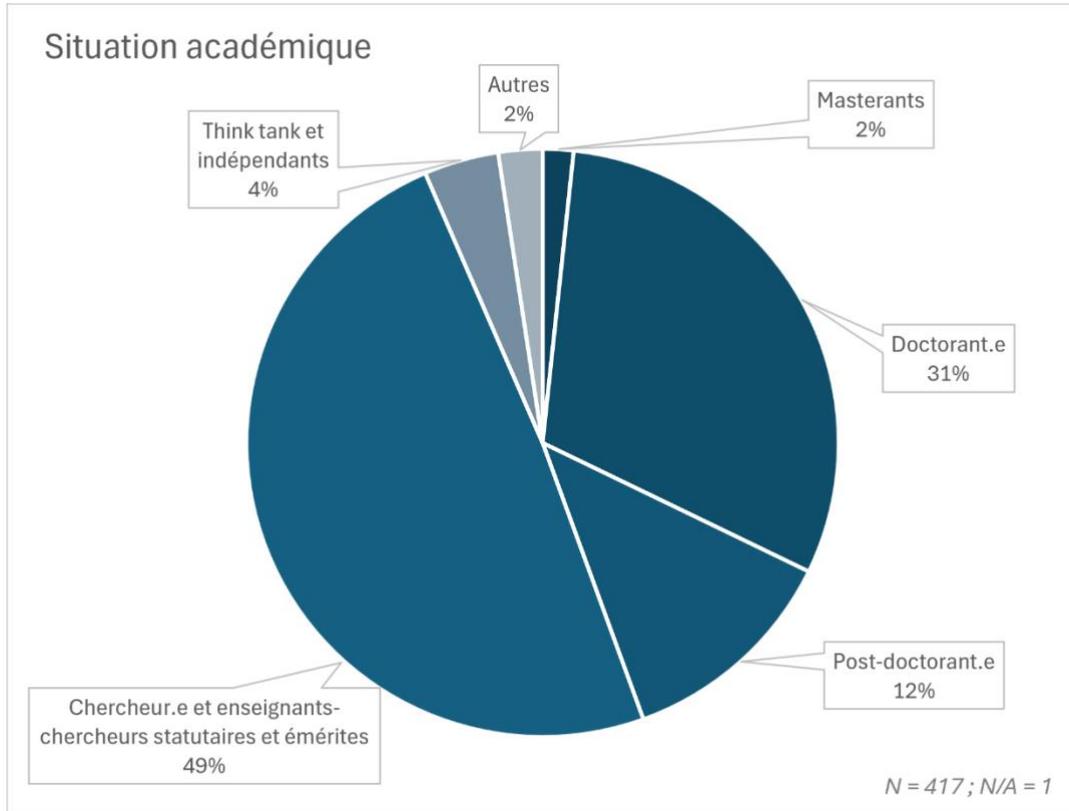
Série 1. Questions introductives – caractéristiques des répondants

Q001.1 – Genre des enquêtés

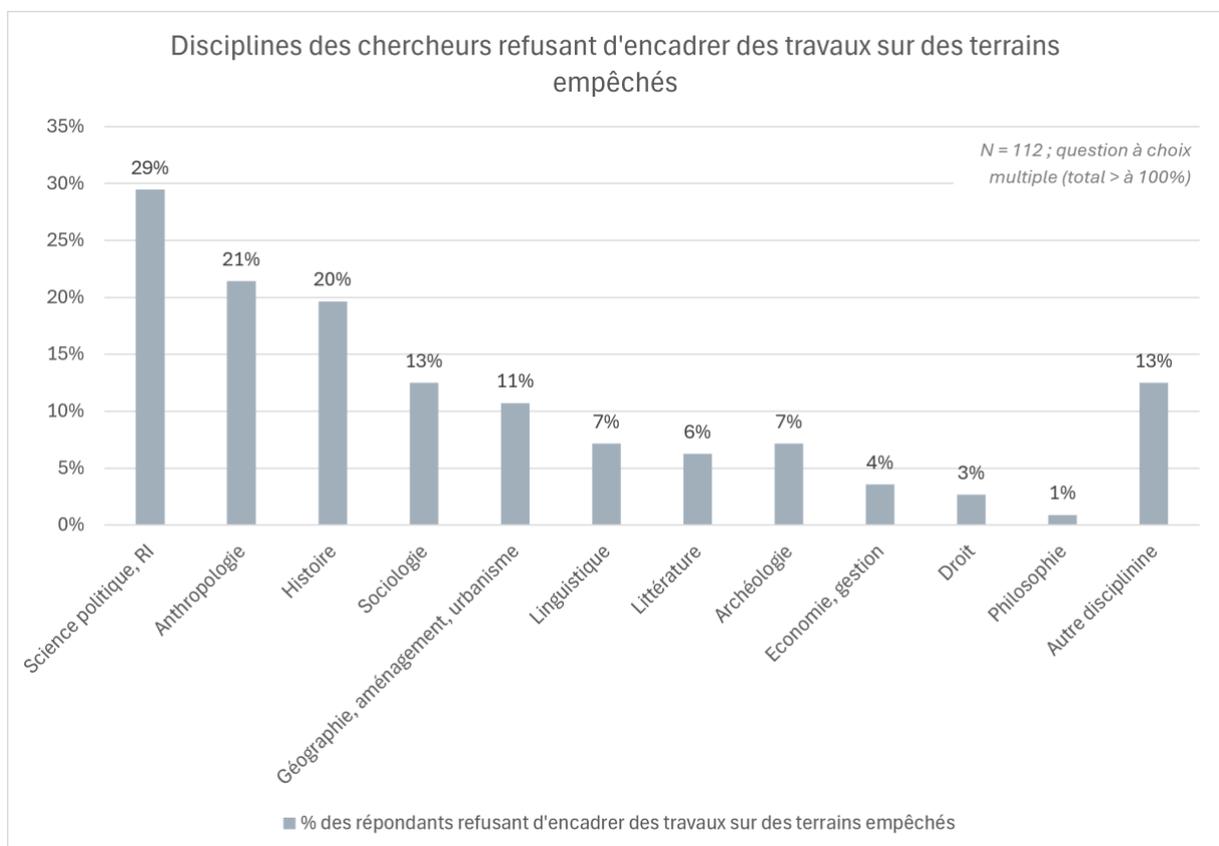
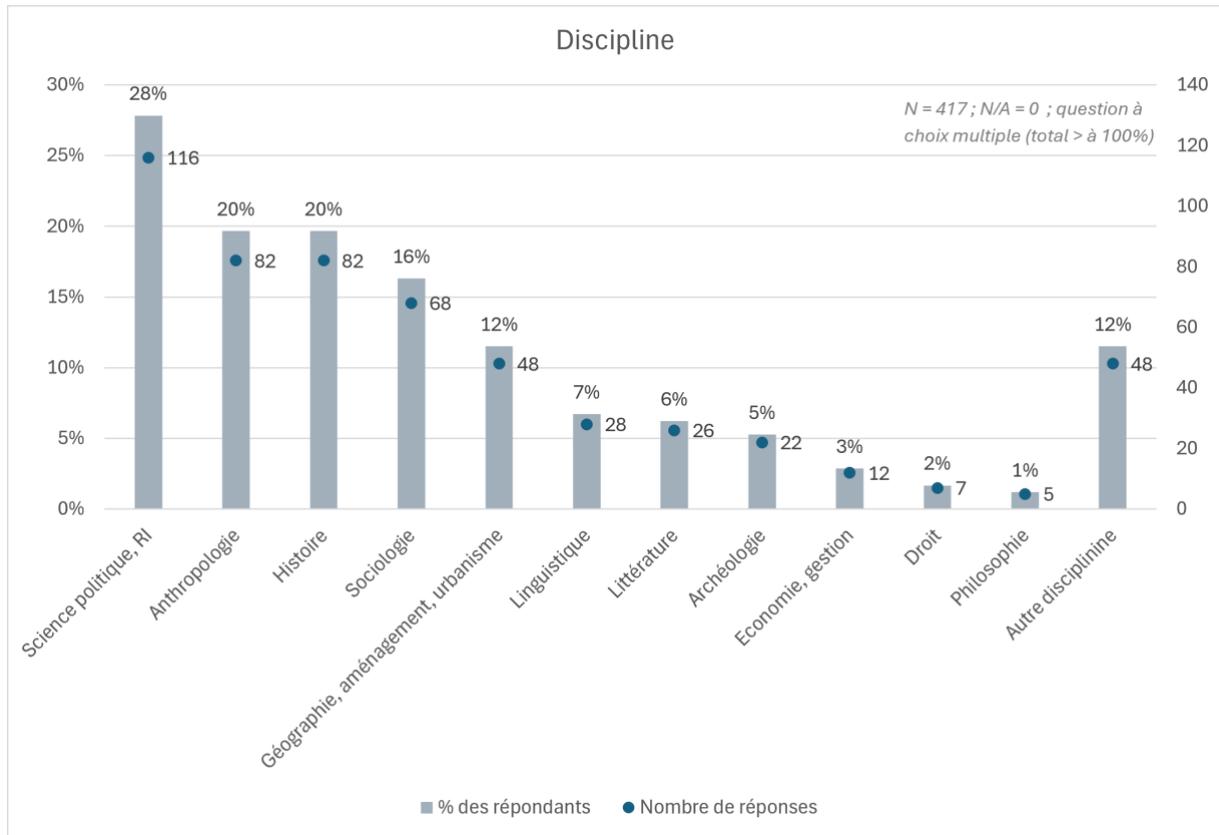


Cette répartition de genre est similaire lorsque l'on distingue les répondants par stade de carrière, exceptée pour les postdoctorants, où les répondantes sont un peu plus nombreuses (65%) par rapport aux répondants en général. En effet, les répondantes représentent respectivement 57% des doctorants, 55% des chercheurs statutaires et 53% des chercheurs indépendants et en think-tanks.

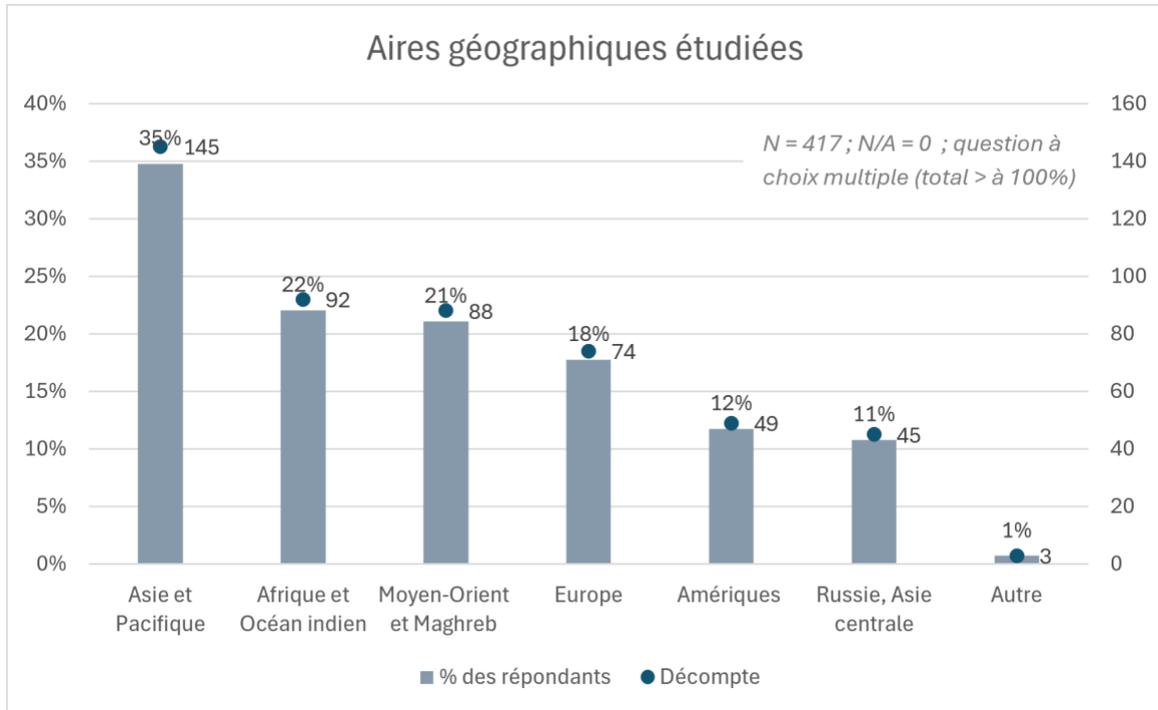
Q001.2 – Situation académique



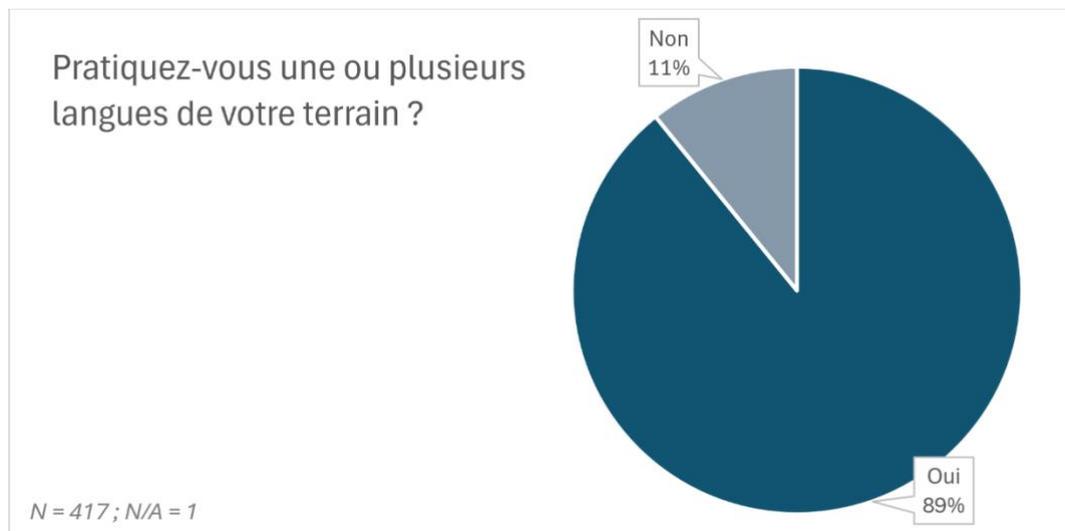
Q001.3 – Disciplines des répondants



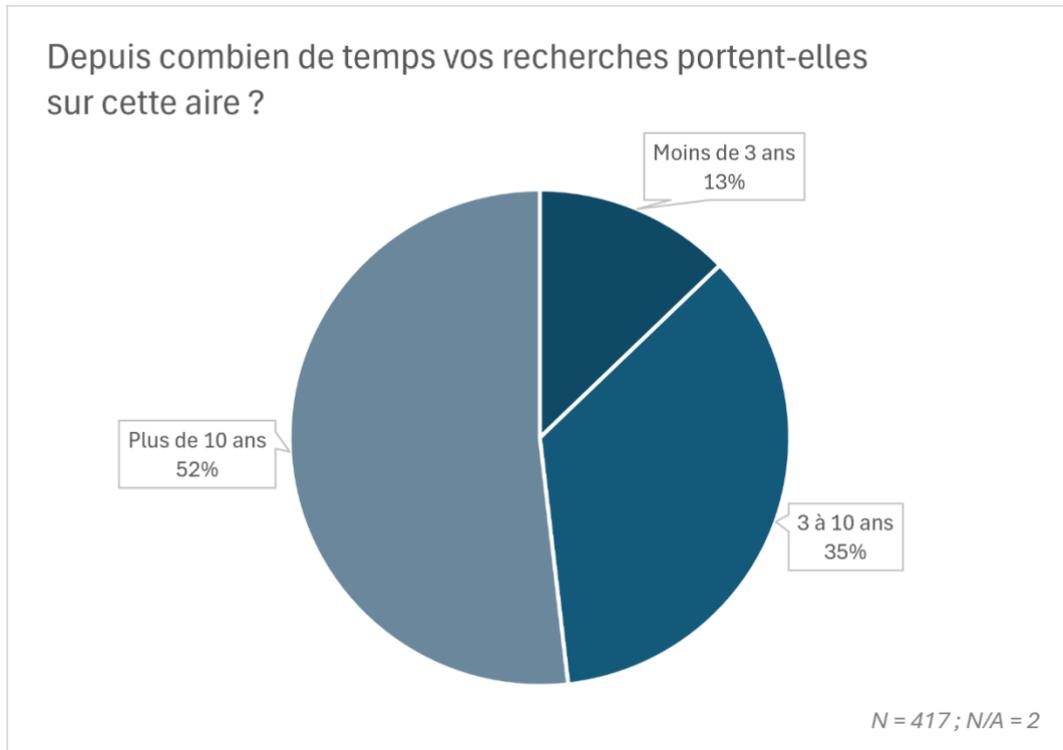
Q001.4 – Aires géographiques étudiées



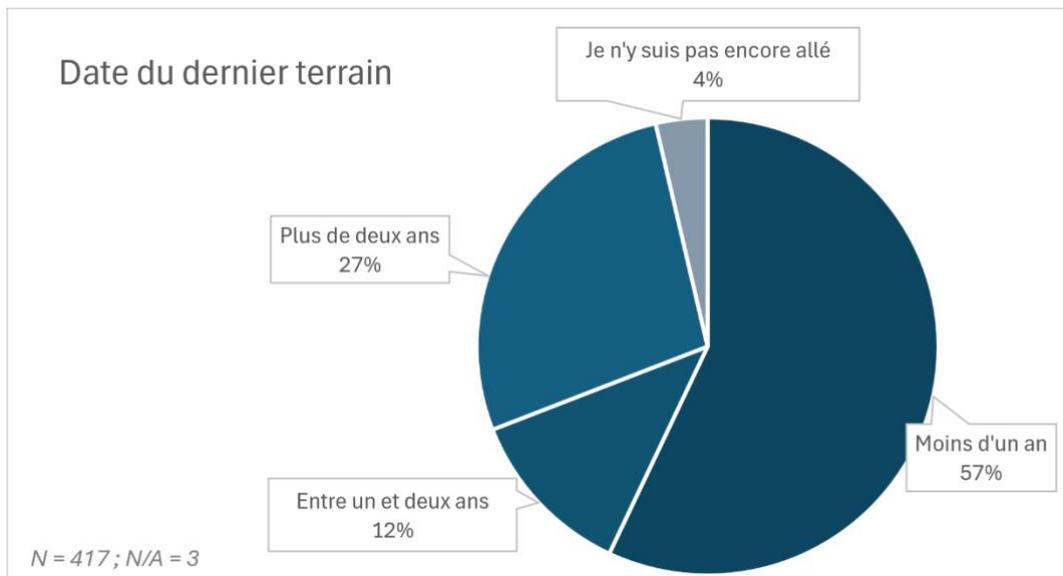
Q001.5 – Maîtrise de la langue du terrain de recherche



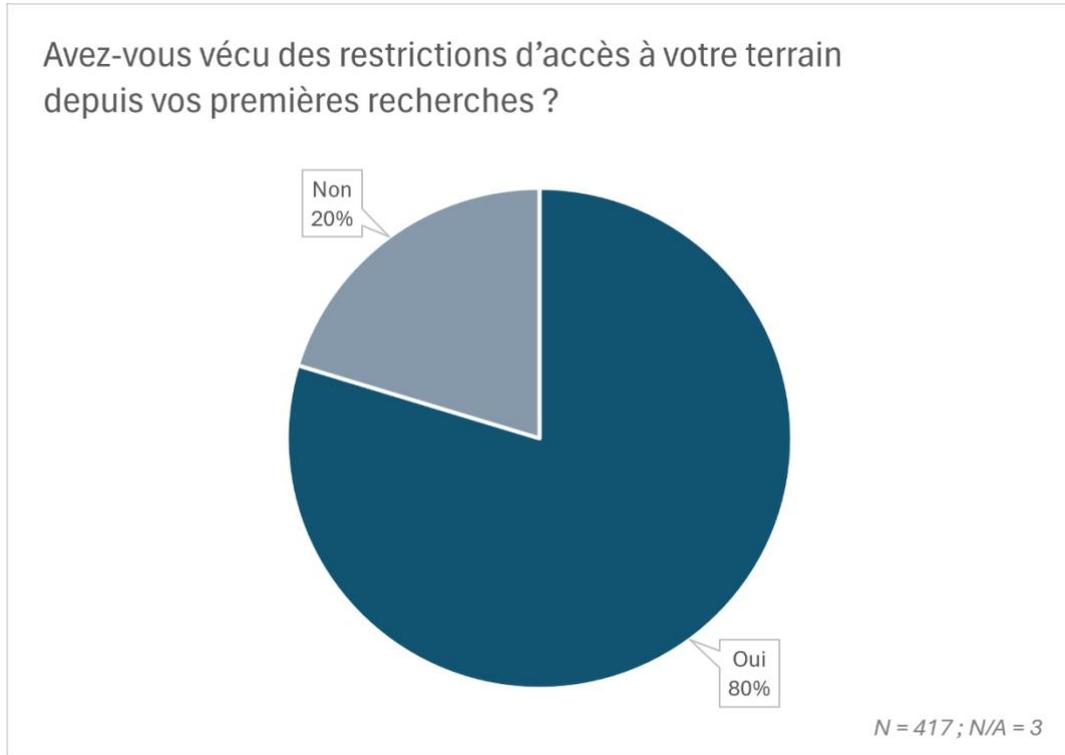
Q001.6 – Depuis combien de temps vos recherches portent-elles sur cette aire / ce terrain ?



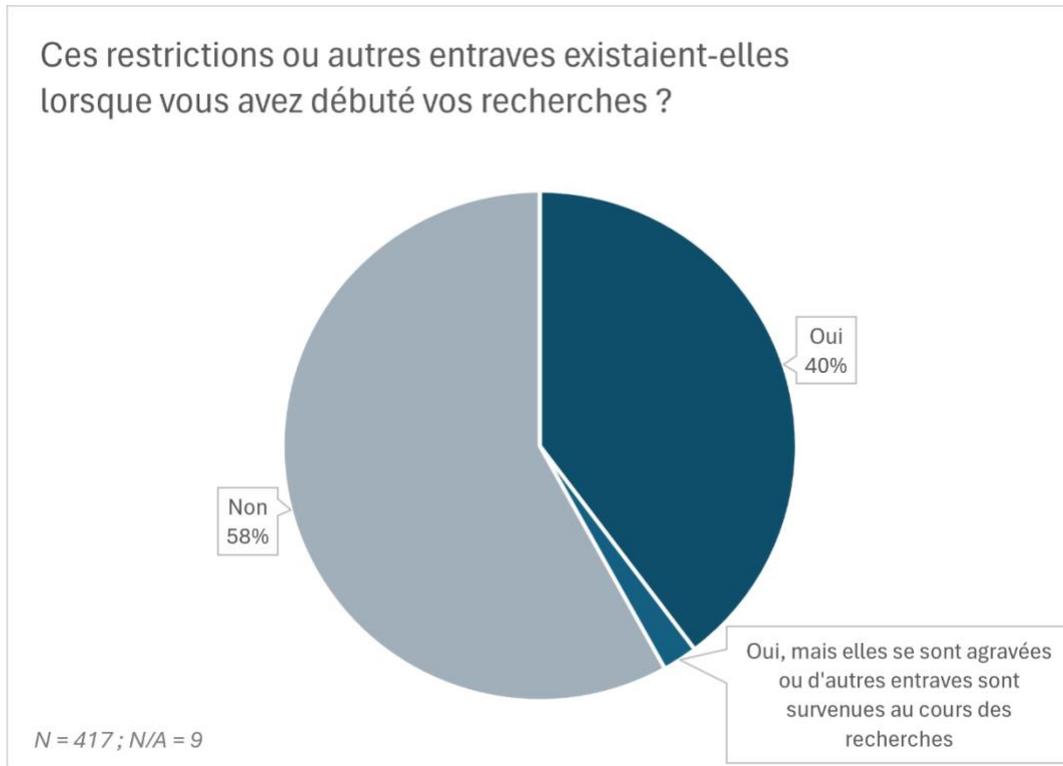
Q001.7 – À quand remonte votre dernier séjour sur le terrain ?



Q001.8 – Avez-vous vécu des restrictions d'accès à votre terrain depuis vos premières recherches ?

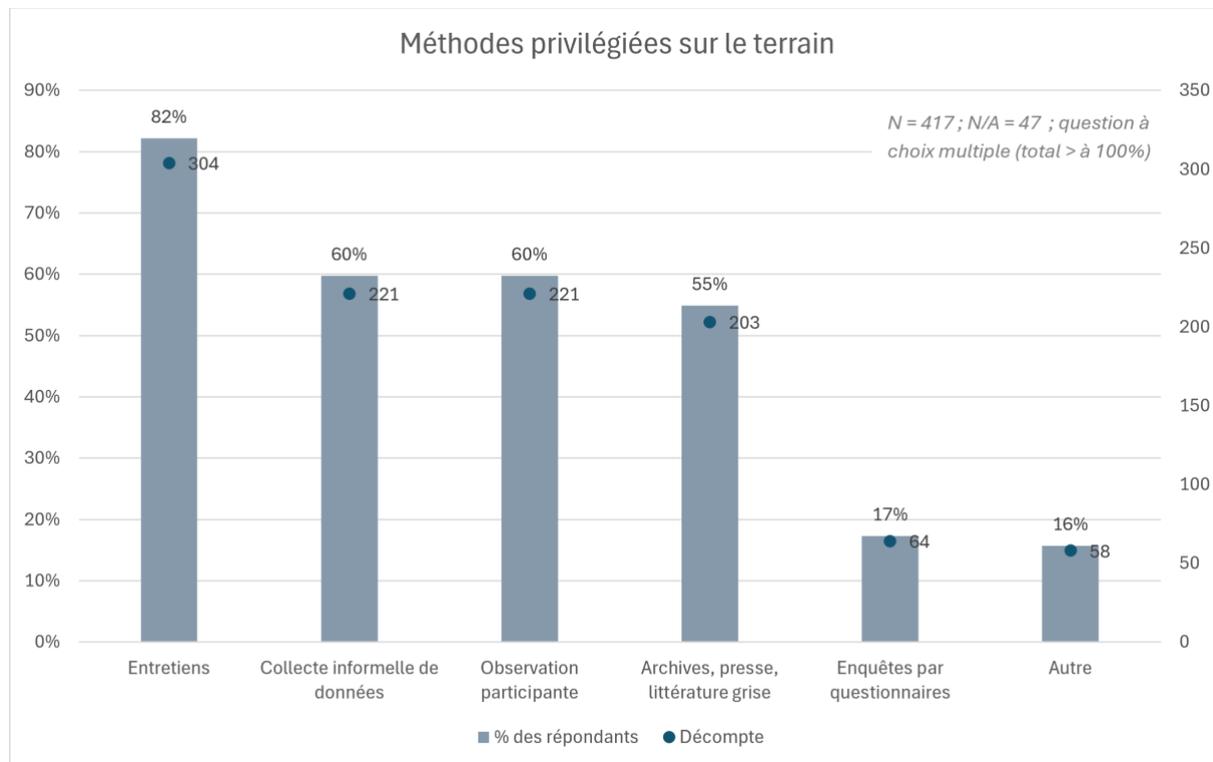


Q001.9 – Ces restrictions ou autres entraves existaient-elles lorsque vous avez débuté vos recherches ?



Série 2. Collecte de données en terrains empêchés

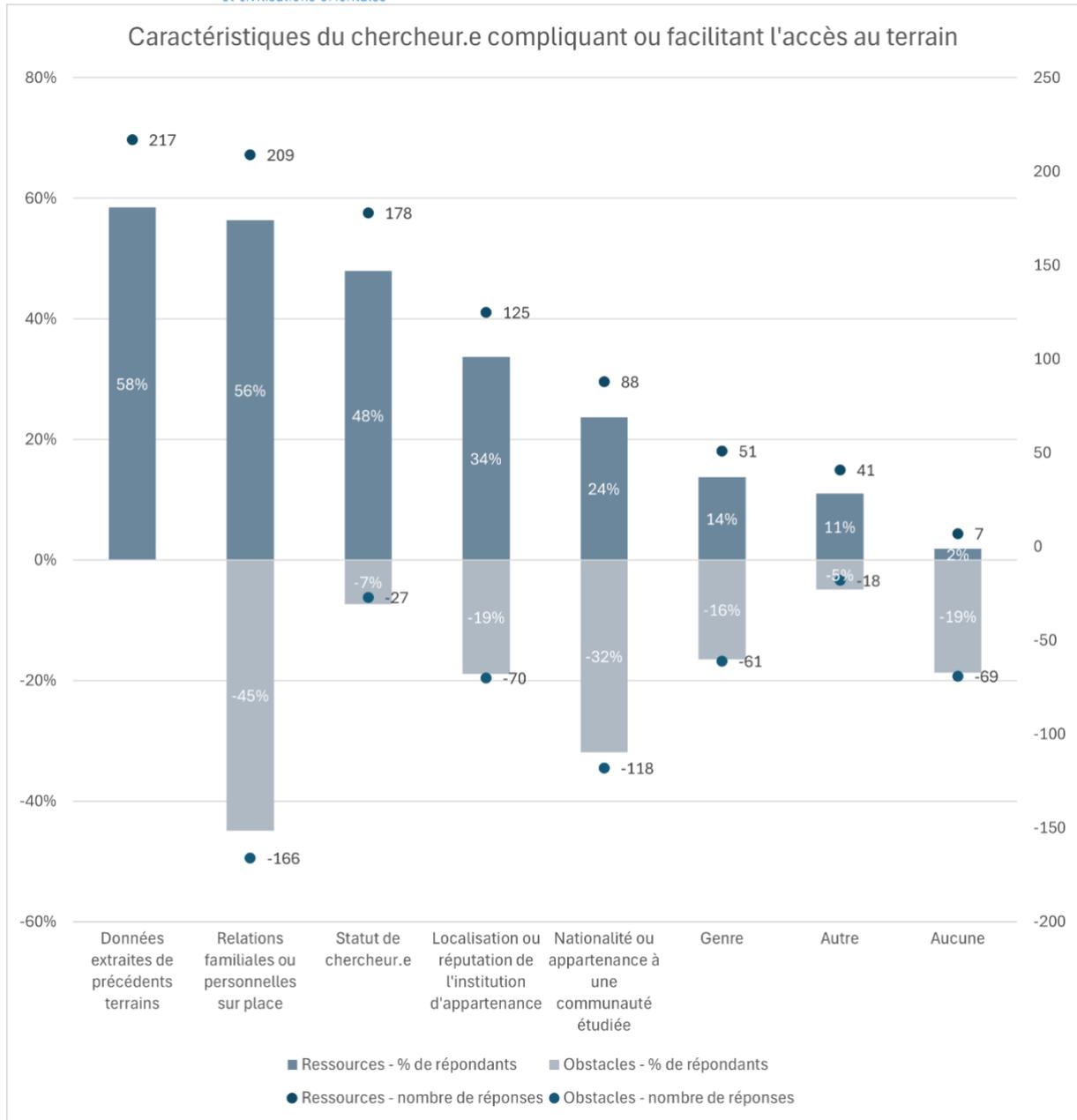
Q002.1 – Quelles méthodes d'enquête privilégiez-vous habituellement pour travailler sur votre terrain ? (Plusieurs réponses possibles)



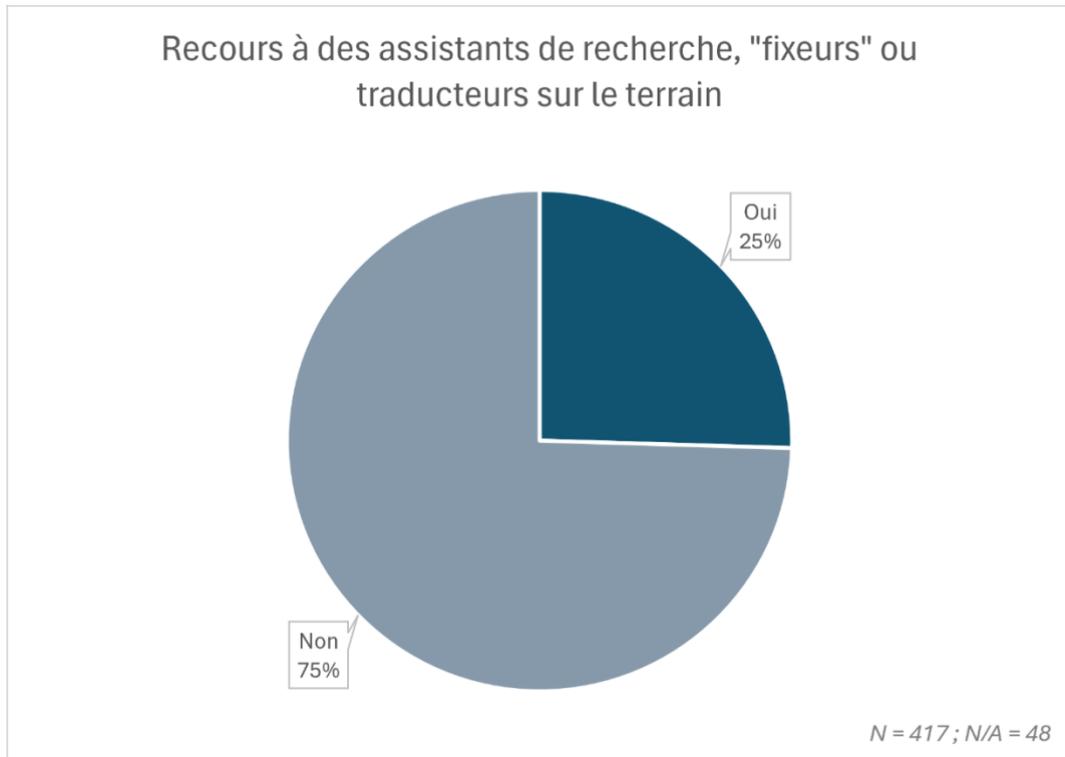
Q002.2 et Q002.3 – Certaines caractéristiques personnelles favorisent-elles / compliquent-elles cet accès ou la collecte de données ?

Question Q002. : Certaines ressources personnelles permettent-elles de favoriser votre accès au terrain ? (Plusieurs réponses possibles)

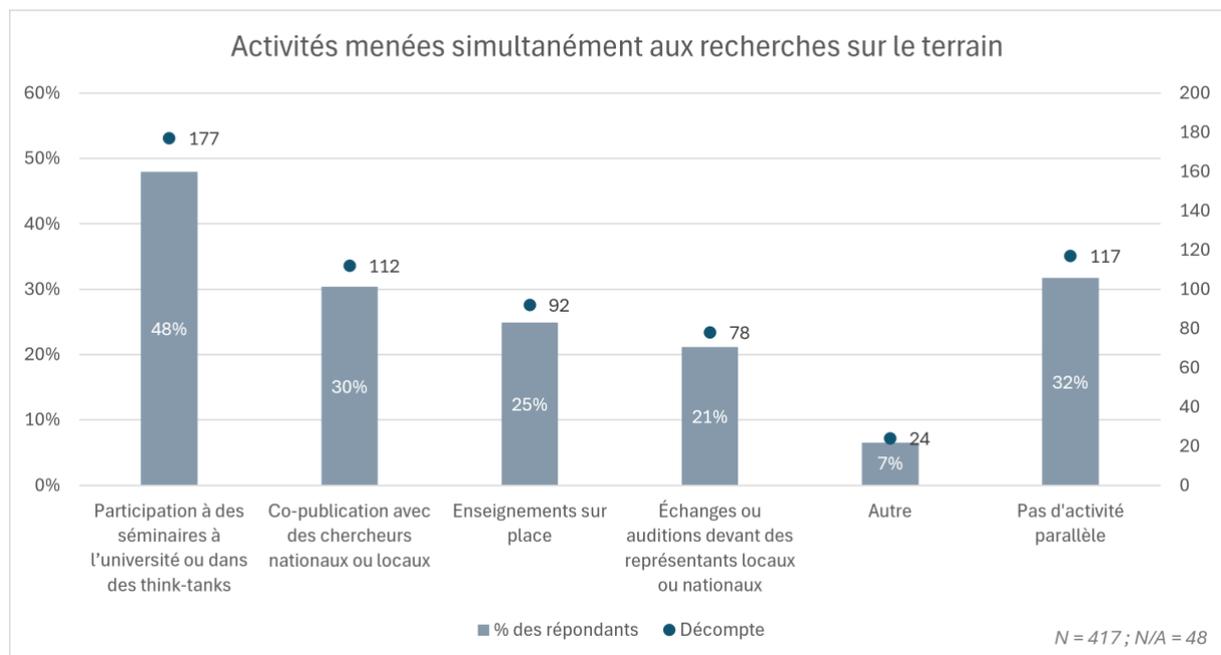
Question Q002.3 : Certaines caractéristiques personnelles compliquent-elles cet accès ou la collecte de données ? (Plusieurs réponses possibles).



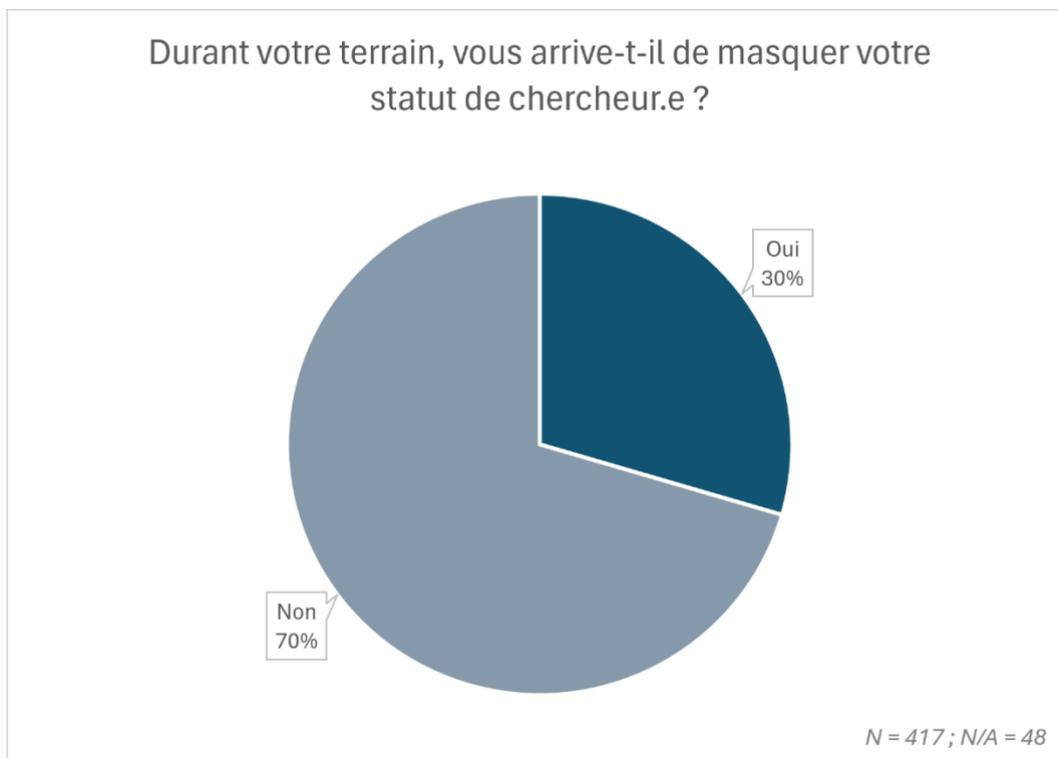
Q002.4 – Lorsque vous partez sur le terrain, mobilisez-vous les services d’assistants de recherche, "fixeurs" ou traducteurs ?



Q002.5 – Sur le terrain, menez-vous des activités parallèlement à vos recherches ? (Plusieurs choix possibles)

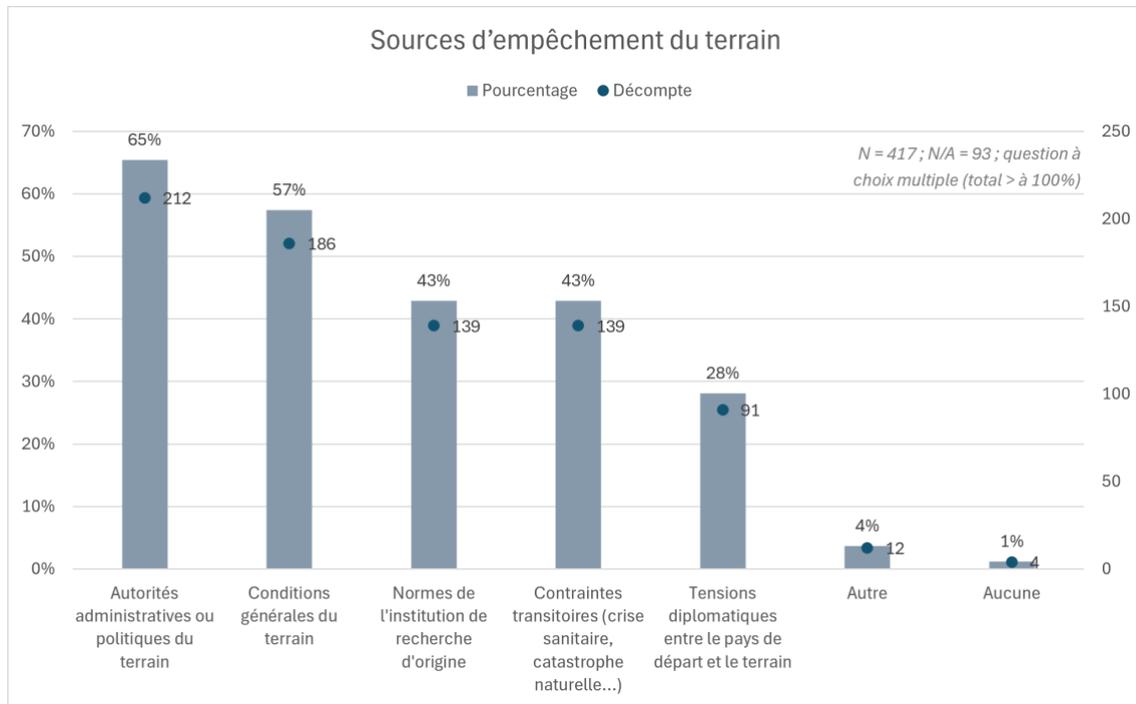


Q002.6 – Durant votre terrain, vous arrive-t-il de masquer votre statut de chercheur.e ?



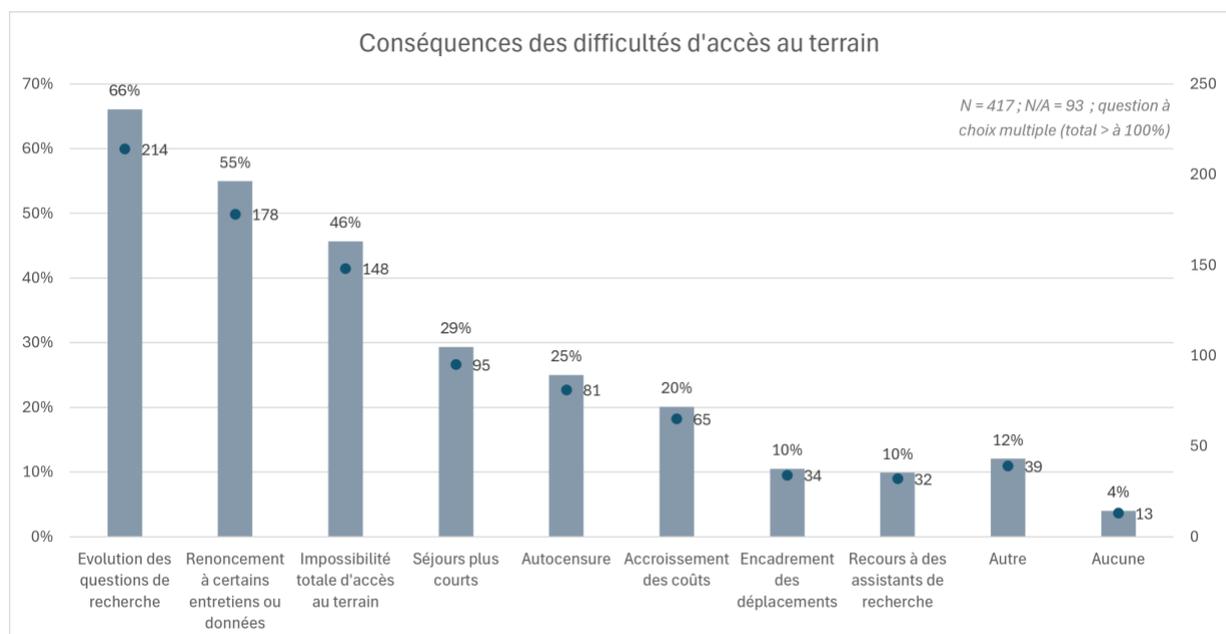
Série 3. Terrains empêchés et évolution des pratiques de recherche

Q003.1 – Quelles sources d'empêchement du terrain identifiez-vous pour vos propres recherches ?

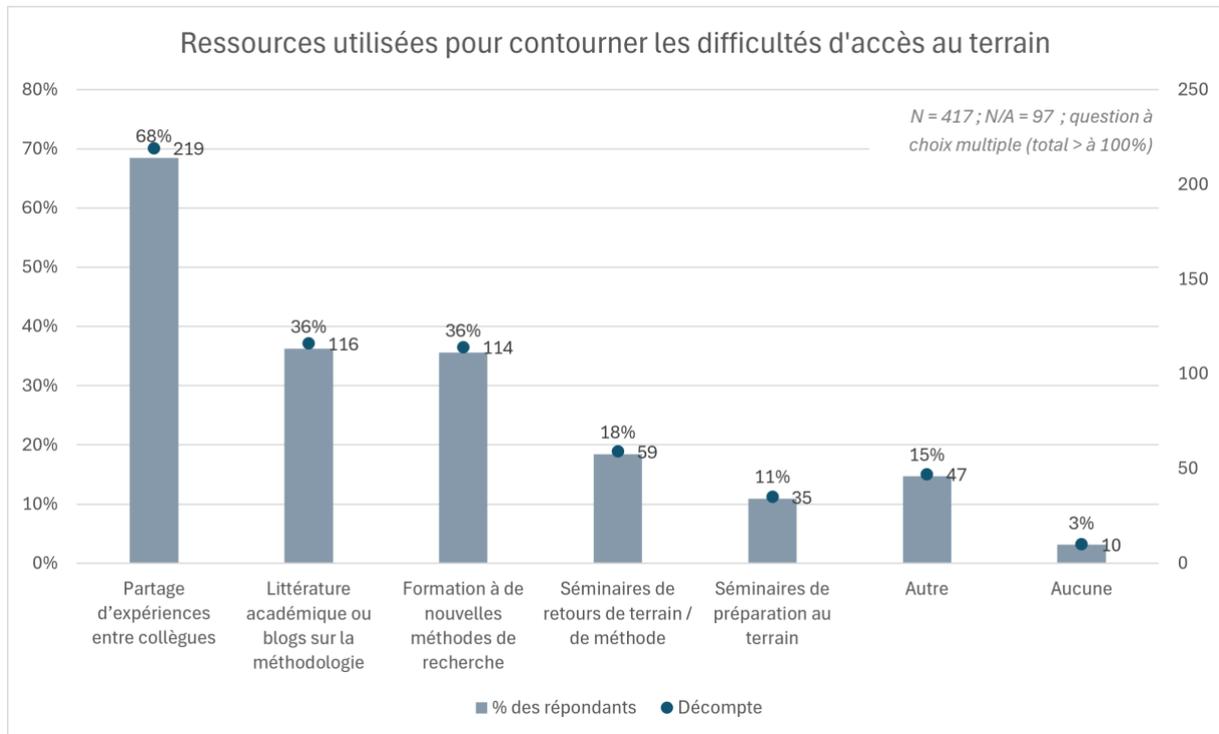


Q003.2 – Quelles ont été les conséquences des difficultés d'accès à votre terrain ? (Plusieurs réponses possibles)

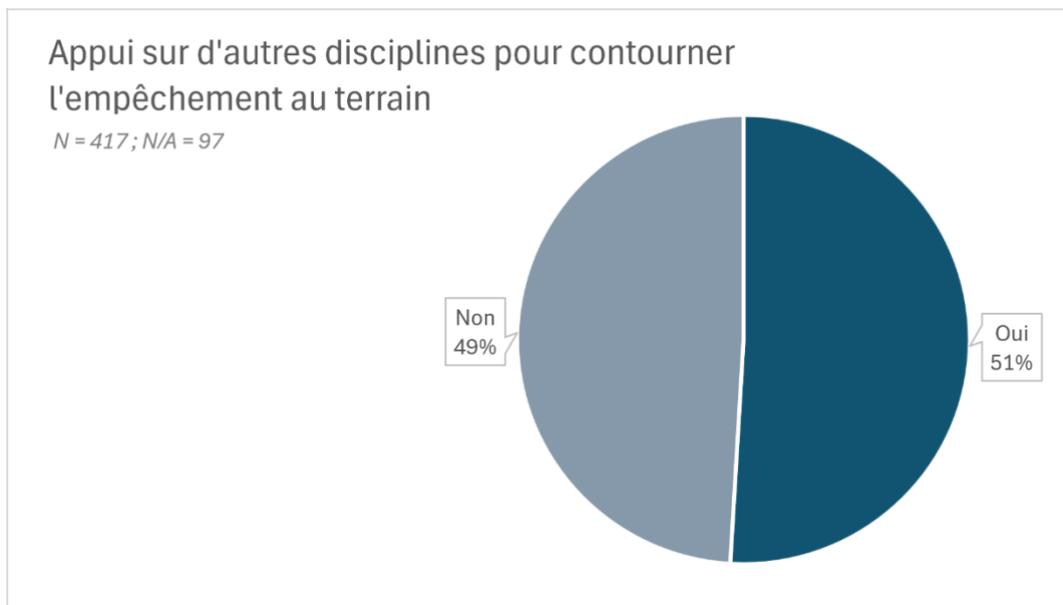
Réponses combinée avec la Q003.3, initialement formulée comme suit : « Vos questions de recherche ont-elles évolué en raison de l'empêchement de votre terrain ? »



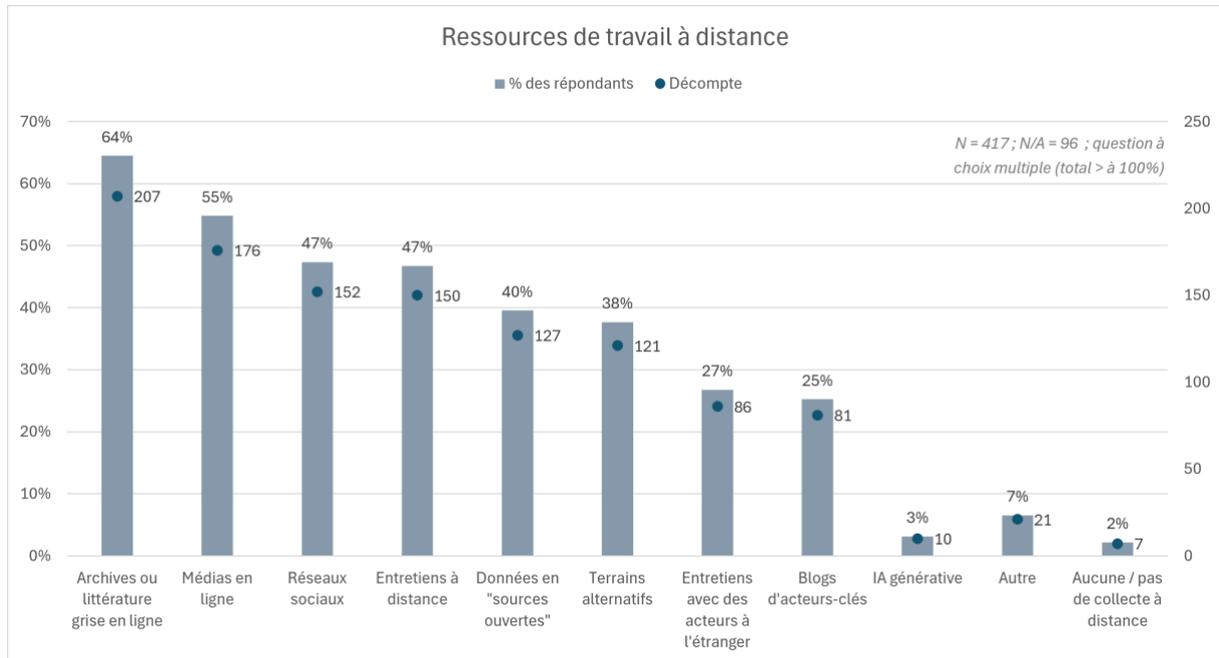
Q003.4 – Sur quelles ressources vous appuyez-vous pour contourner les difficultés d'accès à votre terrain ou aux données recherchées ?



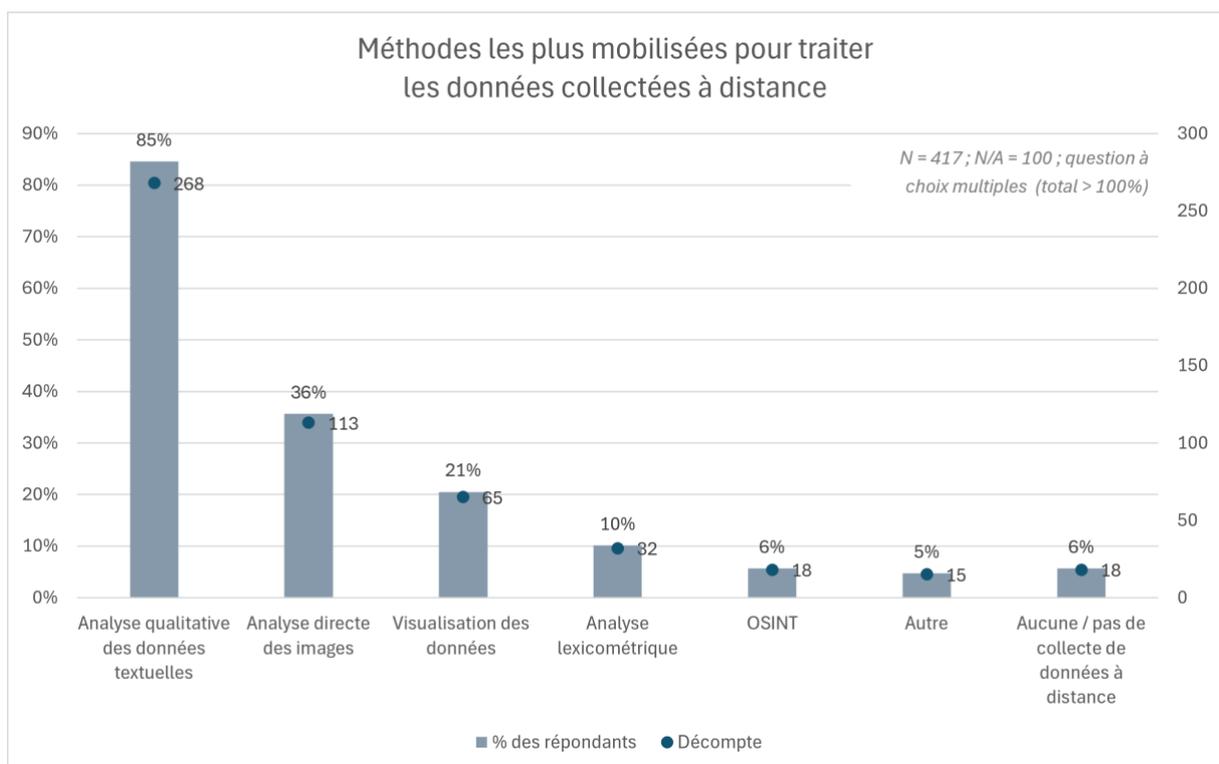
Q003.5 – Vous appuyez-vous sur d'autres disciplines que la vôtre pour réfléchir à l'empêchement de votre terrain et aux moyens de le contourner ?



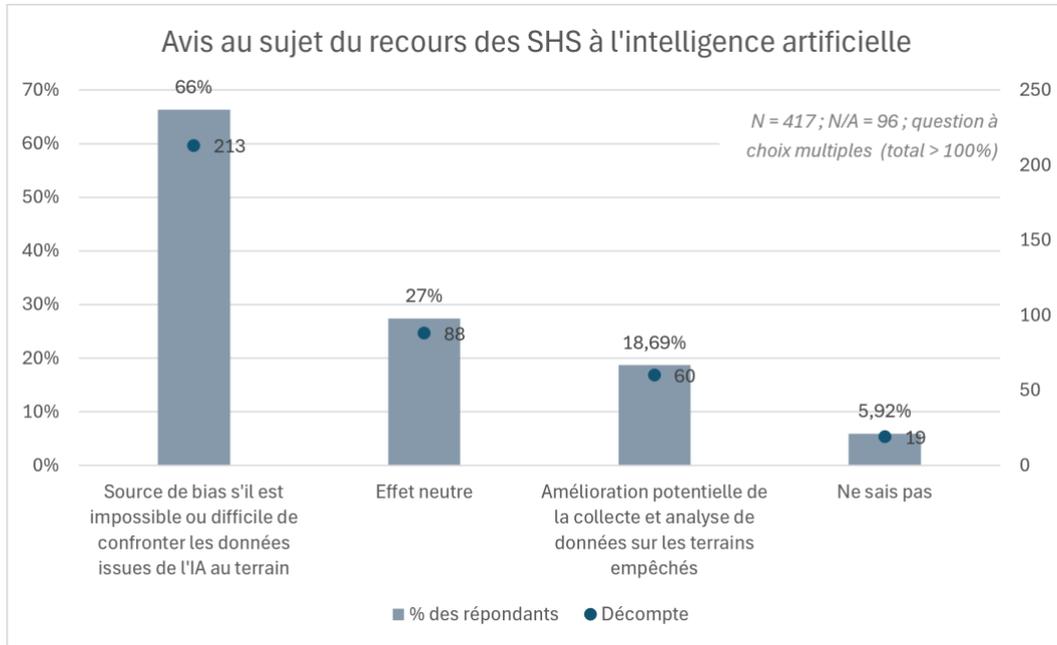
Q003.6 – Quelles ressources utilisez-vous pour travailler à distance et/ou malgré les situations affectant votre accès au terrain ? (Plusieurs réponses possibles)



Q003.7 – Parmi cette liste, quelles sont les méthodes les plus mobilisées dans votre traitement de données collectées à distance ? (Plusieurs choix possibles)



Q003.8 – Selon vous, le recours croissant des chercheurs en SHS à l'intelligence artificielle constitue

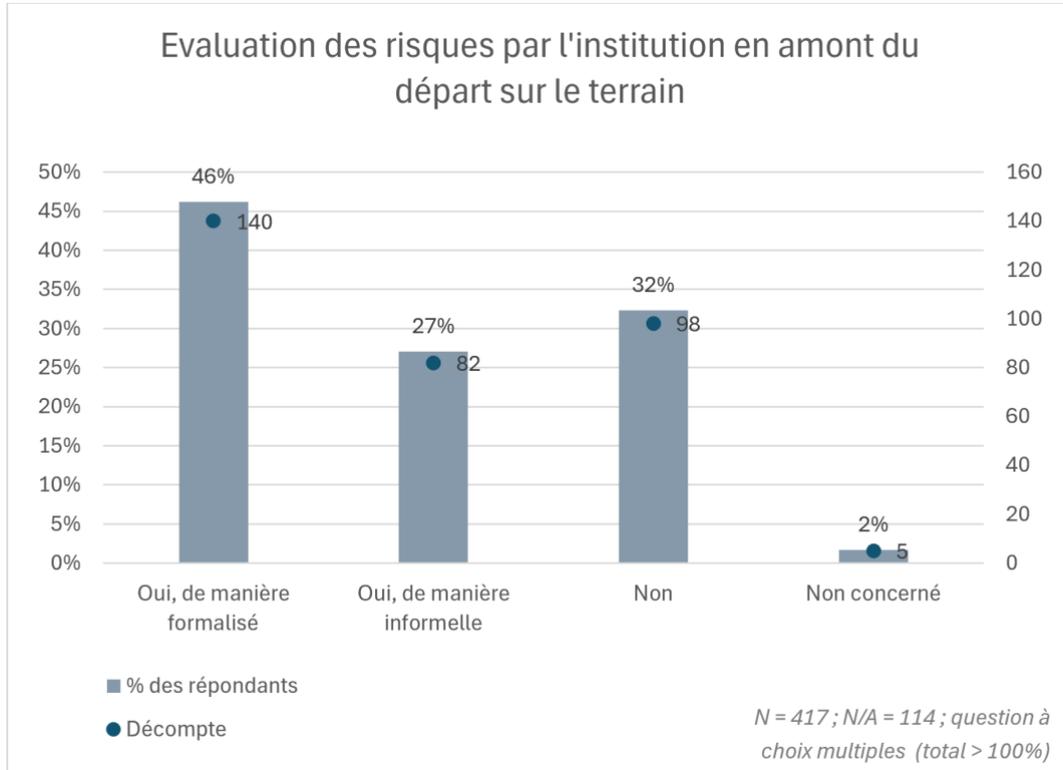


Q003.9 – Quelles méthodes estimeriez-vous utile de développer pour favoriser le traitement de données collectées à distance ou en situation de terrain empêché ?

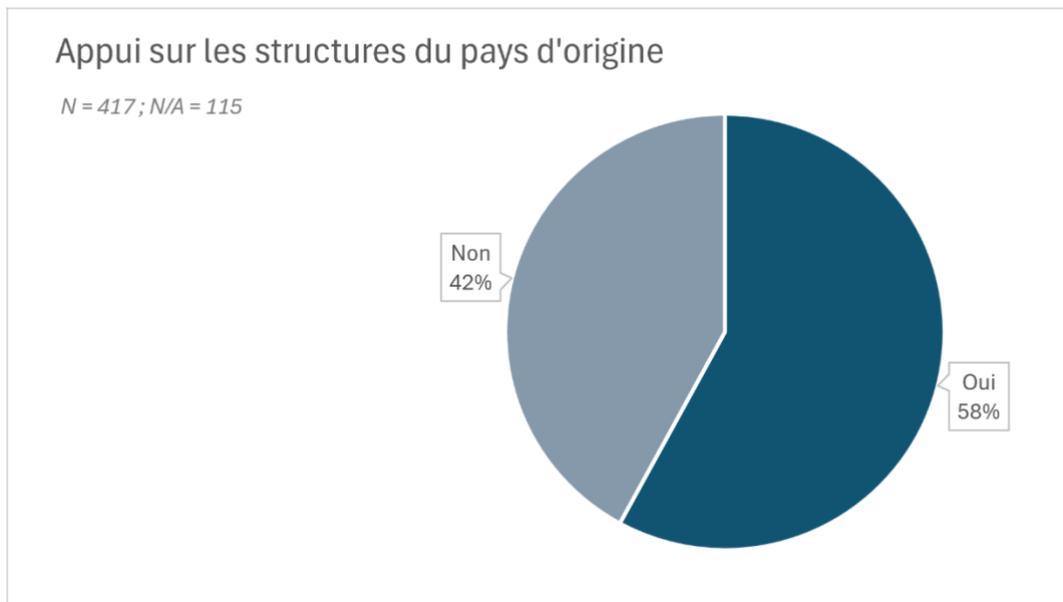
Cette question (N/A = 108) permettait d'indiquer une réponse littérale. Certaines d'entre elles, anonymisées, sont indiquées dans ce papier.

Série 4. Appui institutionnel et partage des connaissances

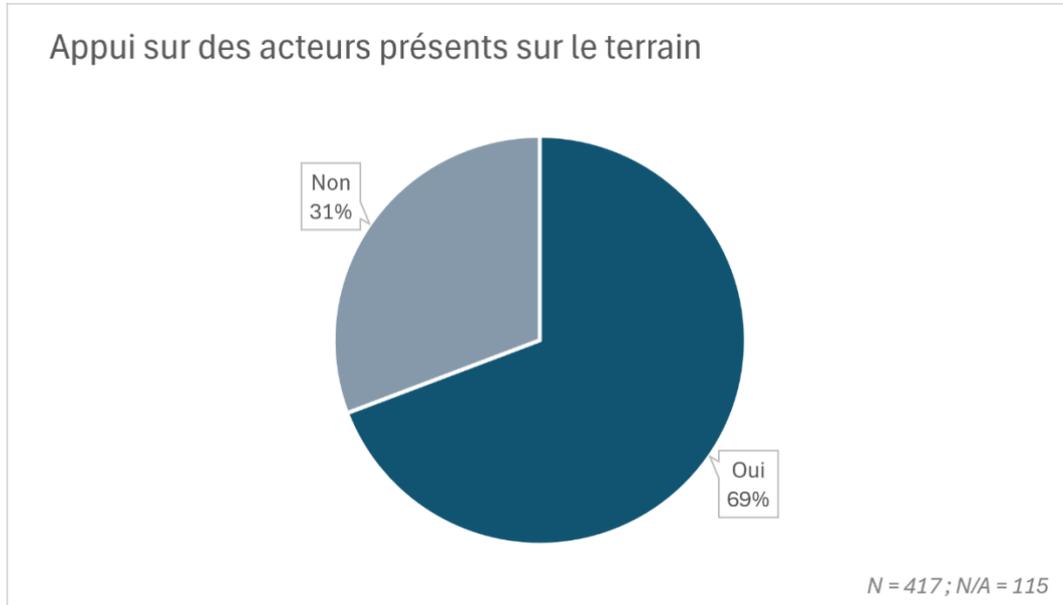
Q004.1 – Votre institution ou l'organisme finançant vos recherches organise-t-elle une évaluation des risques en amont de votre départ sur le terrain ?



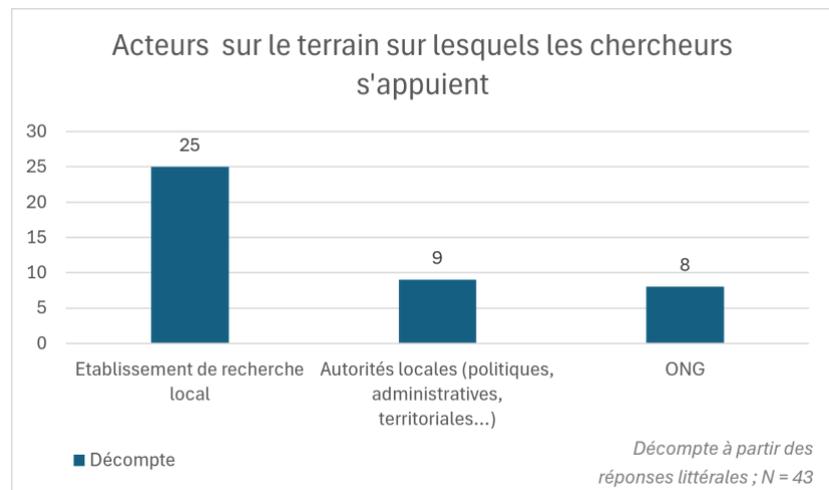
Q004.2 – Vous appuyez-vous, sur votre terrain, sur les structures de votre pays d'origine (ex., pour la France : UMIFRE, EFEO, réseau diplomatique) ?



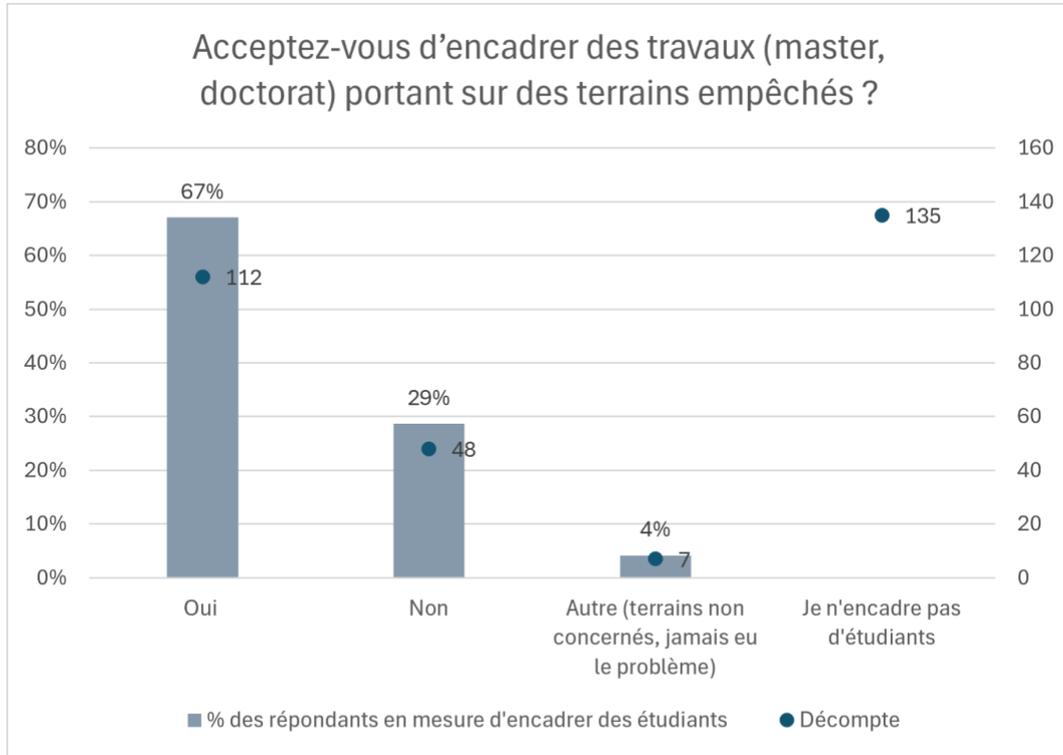
Q004.4 – Vous appuyez-vous sur d'autres acteurs présents sur votre terrain (ex. réseau diplomatique d'autres pays, think-tanks, ONG, organisations internationales, universités locales...)?



Précisions apportées par 42 répondants au sujet des acteurs sur lesquels ils s'appuient sur le terrain :

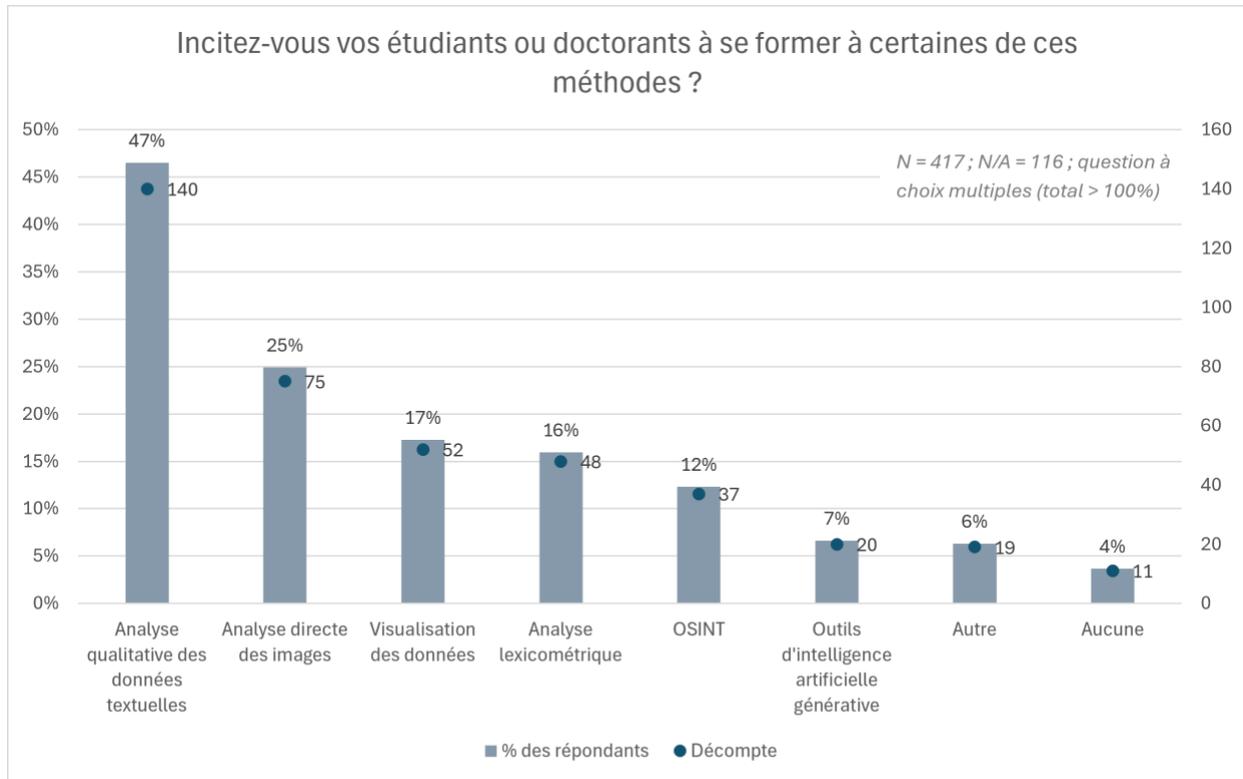


Q004.5 – Acceptez-vous d’encadrer des travaux (master, doctorat) portant sur des terrains empêchés ? (À comprendre ici spécifiquement comme des terrains auxquels l’accès physique sera impossible durant le temps de réalisation de la recherche).



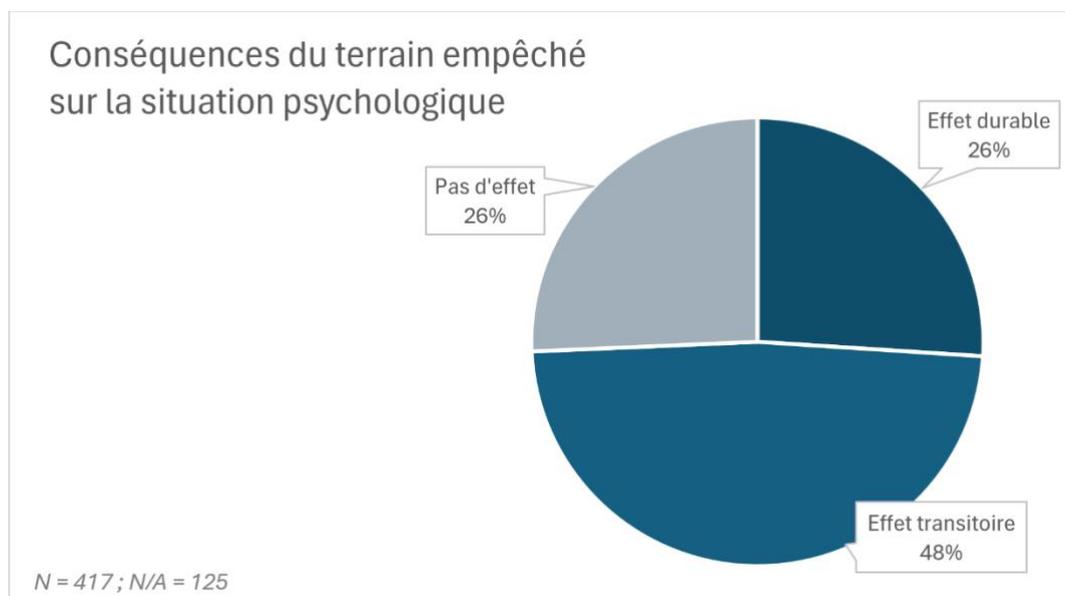
N = 417 ; N/A = 115. Note : onze répondants n'encadrant pas encore d'étudiants (cf. Q0046) ont renseigné s'ils accepteraient ou non d'encadrer des étudiants sur un terrain empêché.

Q004.6 - Incitez-vous vos étudiants ou doctorants à se former à certaines de ces méthodes ? (Plusieurs choix possibles)



Note : des répondants qui n'encadrent pas d'étudiants ont renseigné les méthodes de recherche qu'ils conseillent à leurs étudiants, par exemple dans le cadre d'enseignements. Les % sont calculés par rapport au nombre de répondants à la question, ce qui inclut les répondants qui n'enseignent pas.

Q004.7 - L'empêchement de votre terrain a-t-il eu des conséquences sur votre situation psychologique (stress, anxiété, etc.) (Cette question est facultative)



Q004.8 – Pouvez-vous bénéficier de ressources professionnelles (cellule spécialisée à l'université ou dans votre centre de recherche, professionnel de santé, etc.) pour vous accompagner ? (Cette question est facultative)

